



Septembre 2026

_ N° 1 _

La Gazette d'Orgon

Le fil des mois,
le fil d'Orgon...

Sommaire



Conseil Municipal.....	p. 2
Cadre de vie et travaux.....	p. 4
Finances.....	p. 8
Urbanisme, Environnement et Agriculture.....	p. 10
Solidarité et Bien vivre.....	p. 14
Culture.....	p. 17
Histoire d'Orgoun.....	p. 22
Archives.....	p. 24
Enfance.....	p. 25
Intercommunalité et Services publics.....	p. 31
Sécurité et Prévention.....	p. 36
Mémoire.....	p. 38
Évènements et Festivités.....	p. 39
Vie publique.....	p. 46
Etat civil.....	p.48
Informations pratiques.....	p. 50



Dépôt légal à parution

ISSN : 3077-0416

Crédits photos

Mairie - ATV Provence -
Associations orgonnaises

Imprimé sur papier recyclé issu de
forêts gérées durablement, avec encres
végétales

Impression

1 600 exemplaires

Imprimerie Les Presses de la Tarasque à
Tarascon

Rédaction & création graphique
Mairie - Service communication

Éditeur
Mairie

Place de la Liberté, 13660 Orgon

Directeur de la publication
Angélique YTIER CLARETON, Maire

■ Mentions légales
La Gazette municipale d'Orgon

Chères Orgonnaises, chers Orgonnais,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse ce premier numéro de La Gazette d'Orgon depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale en mars dernier.

Cette édition revient sur les premiers mois de l'année 2026, du 1^{er} janvier au 31 août, et témoigne de la diversité des actions menées au service de notre commune. Cadre de vie, travaux, écoles, solidarité, culture, sécurité, vie associative, environnement, mobilités, festivités... autant de sujets qui touchent directement votre quotidien et qui illustrent la vitalité d'Orgon.

Depuis notre installation, nous avons souhaité inscrire notre action dans la proximité, l'écoute et le sérieux. Être présents sur le terrain, faire avancer les dossiers et répondre concrètement aux besoins d'Orgon : c'est dans cet esprit que nous travaillons depuis le début du mandat.

Certains chantiers étaient déjà engagés, d'autres ont été lancés ou poursuivis ces derniers mois.

Tous participent à une même ambition : préserver la qualité de vie de notre village tout en préparant son avenir.

Cette Gazette est aussi l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui font vivre Orgon au quotidien : les agents municipaux, les associations, les bénévoles, les enseignants, les acteurs économiques, nos partenaires institutionnels et, bien sûr, les habitants qui s'engagent pour leur commune.

Ces premiers mois ont également été riches en rencontres, en manifestations et en moments de partage. Ils confirment combien Orgon peut compter sur l'énergie de celles et ceux qui s'y investissent.

Les mois à venir seront l'occasion de poursuivre les projets engagés, d'en faire émerger de nouveaux et de continuer à agir, au quotidien, pour Orgon.

Je vous souhaite une très bonne lecture de cette première Gazette d'Orgon du mandat.

Angélique YTIER CLARETON
Maire d'Orgon



Conseil Municipal



Angélique YTIER CLARETON

Maire

Conseillers municipaux de *la majorité*



Jean-Louis DEVOUX

Premier adjoint
Urbanisme, travaux, bâtiments
communaux et agriculture



Sophie DEVOUX

Deuxième adjointe
Fêtes, cérémonies
et commémorations



Jérôme BRANCHU

Troisième adjoint
Écoles sûres, quartiers durables
et RCSC



Graziella THURIN

Quatrième adjointe
Éducation, vie scolaire
et jeunesse



Aurélien BERARDI

Cinquième adjoint
Sports et vie associative



Arlette Giraud

Sixième adjointe
Culture, patrimoine
et bel âge



Nathalie PESTIAUX

Conseillère municipale
Déléguée
Santé, handicap et commerces



Stella RE

Conseillère municipale
Déléguée
Traditions



Shirley TRIAT

Conseillère municipale
Déléguée
Prospective financière



Clément FONTAN
Conseiller municipal



Karine LARELLE
Conseillère municipale



Éric POZZO DESCHANEL
Conseiller municipal



Robert RIEUX
Conseiller municipal



Gabriel BRUNA
Conseiller municipal



Laurent GAUDIN
Conseiller municipal



Iniès MERAH
Conseillère municipale



Serge PORTAL
Conseiller municipal

_____ Conseillers municipaux *de l'opposition* _____

Hervé MALLET
Conseiller municipal

Sandra LEBIGRE
Conseillère municipale

Serge ZANONE
Conseiller municipal

Sana AJAL
Conseillère municipale

Miranda DENICOLAI
Conseillère municipale

Cadre de vie et Travaux

Orgon, un cadre de vie entretenu et valorisé

Depuis le début du mandat, un effort particulier est consacré au fleurissement et à la mise en valeur des espaces publics, notamment dans le centre du village.

Malgré les fortes chaleurs, les équipes ont veillé à préserver les plantations et les massifs tout en respectant les restrictions d'eau. Le choix des végétaux, l'arrosage raisonné et l'entretien régulier permettent de maintenir des espaces agréables sans négliger les contraintes liées à la sécheresse.

Ce travail ne se limite pas au centre-ville. Les agents interviennent sur l'ensemble d'une commune vaste : dans les lotissements communaux, aux entrées du village, le long de la RD7n, à Notre-Dame de Beauregard, au lac de Lavau, autour des équipements municipaux et dans les secteurs plus éloignés.

Tonte, taille, débroussaillage, désherbage, arrosage, entretien des massifs, nettoyage et renouvellement des plantations rythment leur quotidien.

Sous la responsabilité de Damien MAROT, en lien avec Jean-Louis DEVOUX, adjoint délégué aux travaux, les équipes des services techniques assurent ces missions avec sérieux et constance.





*La Commune
tient à saluer les
équipes des services
techniques pour
leur engagement
et la qualité du
travail réalisé
pour entretenir et
embellir Orgon,
d'un bout à l'autre
de son territoire.*



Chenilles processionnaires Une action de prévention sur les sites sensibles

En début d'année, la Commune a fait intervenir la société Dare Dard Frelons 13 sur plusieurs secteurs particulièrement fréquentés : les abords de la mairie et des Restanques, la crèche, les terrains de tennis ainsi que le site de Beauregard.

L'intervention a consisté à poser des pièges sur les pins concernés et à retirer les cocons accessibles.

Cette action permet de limiter la descente des chenilles processionnaires et de réduire les risques liés à leurs poils urticants, particulièrement dangereux pour les enfants, les promeneurs et les animaux.

Cette opération, organisée et suivie par les services techniques municipaux, s'inscrit dans une démarche de surveillance régulière des espaces publics les plus exposés.

La vigilance de chacun reste essentielle.

*Il ne faut jamais toucher les chenilles ni leurs nids.
Merci de signaler leur présence sur l'espace public à la Mairie.*



Cadre de vie et Travaux



Crèche Le Relais des Bambins Des locaux mis en conformité

La mise en conformité de la crèche Le Relais des Bambins constituait l'un des dossiers prioritaires de la commune en 2026.

Les établissements d'accueil du jeune enfant sont soumis à des exigences strictes en matière de sécurité, d'aménagement et de qualité d'accueil. Celles qui concernent les locaux sont notamment définies par le référentiel national fixé par l'arrêté du 31 août 2021, dont l'application est contrôlée par les services départementaux de la Protection maternelle et infantile.

En coordination avec la PMI et à la suite des préconisations formulées par ses services, la commune a engagé un programme complet de mise en conformité destiné à renforcer la sécurité des enfants, des familles et des professionnels.

Ce dossier a nécessité plusieurs réunions et un important travail de coordination entre la commune, les services de la PMI et Familles Rurales, gestionnaire de la structure.

Madame le Maire a également porté les besoins de la crèche auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre des échanges consacrés à la politique de la petite enfance et aux services proposés aux familles orgonaises.

Réalisés durant la fermeture estivale afin de préserver le fonctionnement de la structure, les travaux ont notamment concerné :

- la mise en conformité de la clôture extérieure, portée à 1,50 mètre de hauteur ;
- le renforcement des grilles et la sécurisation du portail ;

- la sécurisation de l'entrée et du sas d'accueil ;
 - l'installation d'un visiophone, d'un lecteur de badge et d'un système de contrôle d'accès ;
 - l'extension du sol souple extérieur, dans la continuité de l'aménagement existant ;
 - le remplacement ou l'adaptation de plusieurs portes ;
 - la pose de dispositifs anti-pince-doigts et de films de sécurité anti UV sur les vitrages ;
 - la réparation, le réglage et la sécurisation des fenêtres, portes et serrures ;
 - le remplacement d'une porte de communication entre la salle de jeux et la cuisine.
- un diagnostic de la pompe à chaleur est également programmé.

Ces aménagements ont été réalisés conformément aux préconisations des services de la PMI et validés avant la réouverture de l'établissement.

Pour accompagner cette opération, la Commune a obtenu une subvention du Département des Bouches-du-Rhône représentant 70 % du montant hors taxes des travaux. La notification d'attribution a été reçue à la fin du mois de juin 2026.

À la rentrée, les enfants et les professionnels ont ainsi retrouvé une crèche plus sûre et plus fonctionnelle, et adaptée aux exigences liées à l'accueil du jeune enfant.



Écoles - Des travaux pour améliorer

Depuis mars 2026, plusieurs opérations ont été engagées ou finalisées dans les écoles afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et le fonctionnement quotidien des équipes éducatives.

Une *nouvelle classe* à l'école primaire

La Commune a mené à bien l'acquisition et l'aménagement de deux bâtiments modulaires afin de créer un nouvel espace de classe.

Les locaux ont été équipés d'un éclairage LED, de deux systèmes de climatisation et d'une ventilation mécanique. Les élèves et les enseignants disposent ainsi, depuis la rentrée, d'un espace supplémentaire confortable, fonctionnel et adapté aux besoins scolaires.

Cette opération bénéficie d'une subvention du Département des Bouches-du-Rhône représentant 50 % du montant du projet, dans le cadre du Fonds départemental d'aide au développement local.



Des *interventions* dans les bâtiments scolaires

À l'école maternelle, plusieurs travaux d'entretien, de réparation et de sécurisation ont également été réalisés :

- le dépannage de l'armoire électrique et du disjoncteur général ;
- le remplacement d'équipements d'éclairage ;
- la recherche et la réparation de fuites sur les réseaux d'eau et de chauffage ;
- la dépose d'une ancienne nourrice et la réalisation d'un nouvel équipement de distribution ;
- une intervention sur la chaudière ;
- le remplacement du plancher de la tour du toboggan dans la cour ;
- le renouvellement de petits équipements sanitaires et pédagogiques ;
- l'acquisition de matériel destiné à l'entretien des locaux.



Un diagnostic amiante avant travaux a également été réalisé dans la cour, conformément aux obligations réglementaires applicables.

Plus largement, la Commune a sollicité le soutien du Département des Bouches-du-Rhône à hauteur de 70 % pour accompagner son programme 2026 de travaux dans les bâtiments communaux.

Ces interventions permettent d'améliorer concrètement la sécurité, le confort et le fonctionnement des équipements scolaires.



Budget 2026

Un cap clair pour Orgon

Adopté au printemps par le Conseil municipal, le budget 2026 poursuit trois objectifs :

- ♦ maintenir les services rendus aux habitants,
- ♦ préparer les travaux utiles,
- ♦ préserver les équilibres financiers de la commune.

Une commune très peu endettée

→ Au 31 décembre 2025, la dette communale s'élève à environ 178 000 €, soit 66 € par habitant, un niveau très inférieur à celui des communes de taille comparable.

Le seul emprunt en cours, souscrit pour la rénovation de l'école maternelle, prendra fin en avril 2027.

Aucun nouvel emprunt n'est prévu en 2026.

Des services publics maintenus

→ Le budget finance les services utiles au quotidien : écoles, restauration scolaire, entretien des bâtiments et des espaces publics, sécurité, action sociale, culture, médiathèque, musée, manifestations et vie associative.



Des projets préparés pour 2026

Plusieurs opérations sont prévues ou préparées :

- ♦ mise en conformité de la crèche ;
- ♦ voirie et cheminements piétons ;
- ♦ sécurité de la voie publique ;
- ♦ accessibilité et entretien des bâtiments communaux ;
- ♦ rénovation de l'éclairage public ;
- ♦ développement de la vidéoprotection.

Ces projets seront engagés progressivement, selon les priorités, les autorisations nécessaires et les financements obtenus.



Des subventions recherchées

Des demandes de financement ont été déposées, notamment auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, pour réduire autant que possible la part restant à la charge de la commune.

Elles concernent notamment la mise aux normes de la crèche, l'accessibilité, l'éclairage public, la voirie, les bâtiments communaux et la vidéoprotection.

Une gestion attentive

La Direction générale des Finances publiques analyse régulièrement la situation financière des collectivités et établit un rapport à partir de leurs principaux indicateurs.

Pour Orgon, cette analyse souligne deux points forts : une dette très faible et une trésorerie encore solide.

Elle invite également la commune à rester attentive aux dépenses de fonctionnement et à renforcer progressivement sa capacité d'épargne.

Une évolution mesurée de la fiscalité

Après plusieurs années de stabilité, les taux communaux ont été ajustés en 2026.

Le taux communal du foncier bâti passe de 11,70 % à 12,70 %. Le taux global évolue de 26,75 % à 27,75 % et demeure inférieur à la moyenne des communes de taille comparable.

Cet ajustement contribue à préserver les services publics, à soutenir les projets et à maintenir l'équilibre du budget.

Maîtriser les dépenses, rechercher des financements et engager les projets au rythme des moyens disponibles : tel est le cap du budget 2026.



Le saviez-vous ?

Le soutien aux associations en quelques chiffres :

- ❖ 31 associations accompagnées en 2026.
- ❖ 107 368,93 € de subventions votées.

Sport, culture, jeunesse, solidarité, traditions, patrimoine ou loisirs : elles participent pleinement à la vie et au dynamisme d'Orgon.

La Matinée des associations s'est tenue le samedi 12 septembre 2026.

Soutenir les associations, c'est investir dans la vie du village, le lien social, la jeunesse, les traditions et l'engagement bénévole.

Les chiffres à retenir

- 178 000 € de dette communale au 31 décembre 2025
- 66 € par habitant
- 0 € de nouvel emprunt prévu en 2026
- 107 369 € de subventions aux associations
- Fin du dernier emprunt en avril 2027

Urbanisme, Environnement et Agriculture

Urbanisme

à Orgon

Accompagner les projets

Préserver notre cadre de vie

Garantir le bien vivre ensemble

Construire, agrandir son habitation, créer une piscine, modifier une façade ou installer une clôture : chaque projet d'urbanisme, petit ou grand, participe durablement à l'évolution du cadre de vie de notre commune.

À Orgon, l'objectif est de permettre à chacun de mener son projet dans les meilleures conditions, tout en veillant à préserver l'identité du village, ses paysages, son environnement et l'équilibre entre espaces urbanisés, agricoles et naturels, dans le respect des réglementations en vigueur.

Une *réglementation* particulière

Le Plan Local d'Urbanisme - PLU - étant en cours d'élaboration, Orgon relève aujourd'hui du Règlement National d'Urbanisme - RNU.

Le RNU limite principalement les possibilités de constructions nouvelles aux parties déjà urbanisées de la commune. Cela n'exclut toutefois pas certains travaux, aménagements ou évolutions sur des constructions existantes situées hors de ces secteurs, selon la nature du projet et la réglementation applicable.

Notre territoire est également concerné par plusieurs servitudes, risques et contraintes qui s'imposent à la commune : périmètres de protection des monuments historiques, Plan de Prévention du Risque Inondation, aléa feu de forêt, notamment.

Ces éléments font partie intégrante de l'étude des projets et permettent de rechercher un équilibre entre développement, sécurité, préservation de l'environnement et qualité du cadre de vie.



Un service pour *accompagner*

Le service Urbanisme de la commune est votre interlocuteur pour vous renseigner, en amont, sur la faisabilité d'un projet, les règles applicables à votre propriété et les démarches à effectuer.

Depuis 2007, certaines demandes d'autorisation sont instruites par Terre de Provence Agglomération, notamment les permis de construire, les permis d'aménager, les déclarations préalables de division ainsi que les certificats d'urbanisme informatifs et opérationnels. En revanche, l'instruction des autres déclarations préalables reste assurée par les agents du service Urbanisme de la commune.

Cette organisation administrative entre services instructeurs ne modifie pas le rôle du Maire, qui demeure décisionnaire.

→ La commune demeure votre interlocuteur de proximité et assure le lien avec les différents services concernés, avec la volonté de conseiller et d'accompagner les projets le plus en amont possible.



VILLE D'ORGON

Bien *préparer* son projet

Avant tout dépôt, il est conseillé de prendre contact avec le service Urbanisme en précisant l'adresse du bien ou ses références cadastrales. Ces informations permettent d'identifier en amont les principales règles applicables, d'expliquer les démarches nécessaires et ainsi de faciliter autant que possible l'aboutissement du projet.

Après les travaux, *pensez à la DAACT*

À l'achèvement des travaux, la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux - DAACT doit être déposée en mairie. Elle permet de déclarer la fin des travaux et leur conformité à l'autorisation délivrée. À Orgon, les contrôles de conformité sur site sont réalisés, lorsque cela est nécessaire, par la Police municipale.

Cette formalité est importante, notamment en cas de vente ultérieure du bien : une situation administrative incomplète peut compliquer ou retarder les démarches notariales. La DAACT permet donc de sécuriser la situation administrative du bien.

Informations pratiques

Le service Urbanisme accueille le public uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 12h

☎ 04.90.73.00.01

✉ urbanisme@orgon.fr

Démarches en ligne

www.orgon.fr/urbanisme

Pour faciliter vos démarches, la Ville d'Orgon met à votre disposition sur son site internet l'ensemble des informations utiles, les formulaires Cerfa, les fiches pratiques et les liens permettant notamment le dépôt dématérialisé des demandes d'urbanisme.



Adressage - Une obligation pour les communes

La loi 3DS - article 169 confie officiellement aux communes la compétence en matière d'adressage.

Les informations relatives à l'adressage et à l'obtention d'un certificat d'adressage sont accessibles depuis cette rubrique, avec un accès à la Base Adresse Nationale : <https://adresse.data.gouv.fr/carte-base-adresse-nationale>

Pour tout renseignements ☎ 04.90.73.00.01

Soutien au *monde agricole*

Présent jeudi 22 janvier 2026 sur le MIN de Châteaurenard, Jean-Louis DEVOUX, adjoint au maire en charge de l'agriculture, a participé au rassemblement aux côtés des élus de Terre de Provence agglomération, en soutien aux agriculteurs du territoire.

La commune d'Orgon exprime de longue date son soutien au monde agricole.

À l'occasion de la cérémonie des vœux du maire, le mardi 13 janvier 2026, le drapeau européen n'était pas présent.

La façade de la mairie avait également été adaptée, dans un esprit de solidarité avec les agriculteurs.



CAUE

13

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Sans formalité **SF** | Déclaration préalable **DP** | Permis de construire **PC**
Renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre commune.



ORGON

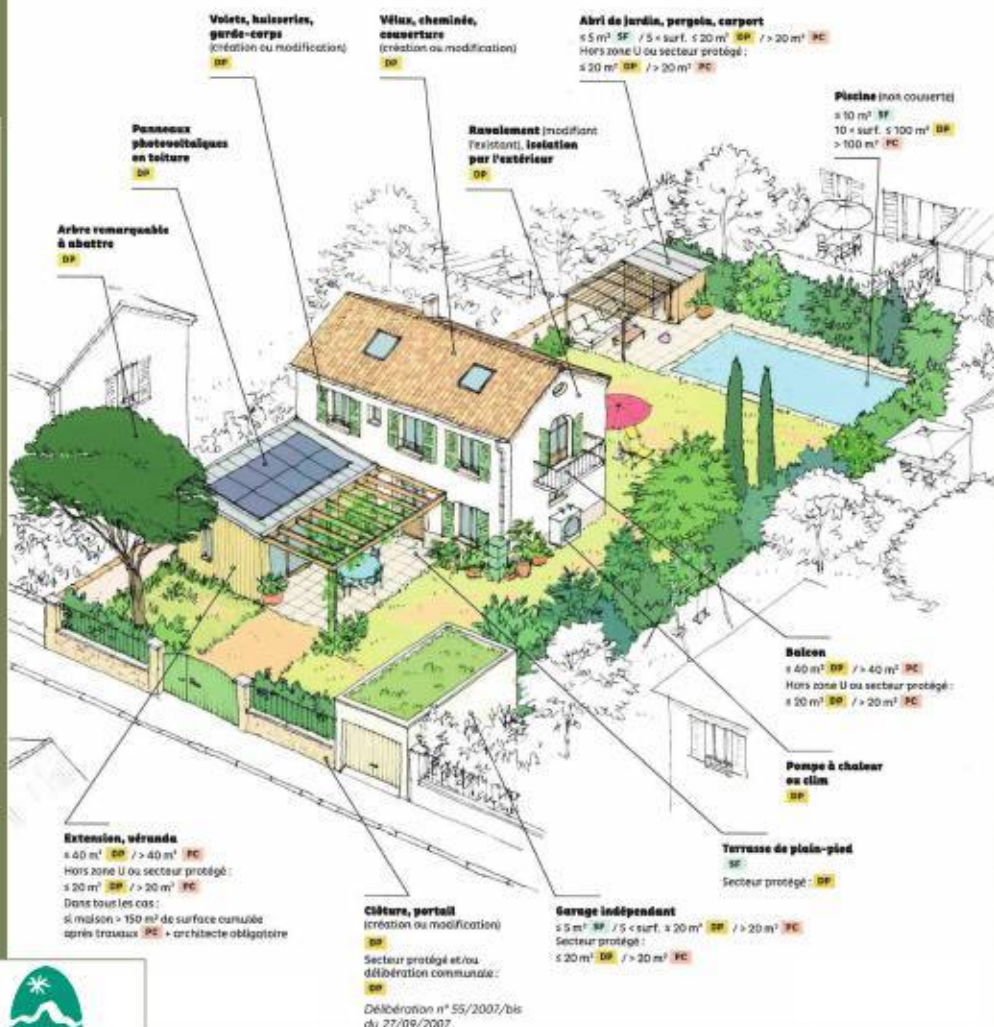
Le CAUE des Bouches-du-Rhône organise en commune des permanences gratuites.

Permanences

de l'architecte conseil

Le 1^{er} mercredi du mois
sur rendez-vous en Mairie

☎ 04.90.73.00.01



CONSULTEZ
GRATUITEMENT UN
**PAYSAGISTE
CONSEIL**
DU CAUE13



En partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles, le CAUE 13 met en place à l'intention de tout porteur de projet - particulier, aménageur, promoteur - des dix-sept communes du Parc souhaitant aménager un espace extérieur, des permanences pour rencontrer gratuitement un paysagiste conseil.

Maison du Parc

2 boulevard Marceau 13210 Saint-Rémy-de-Provence

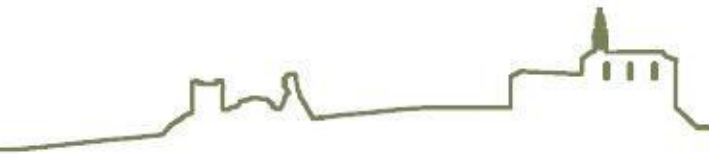
16 septembre 2026

21 octobre 2026

18 novembre 2026

16 décembre 2026

Sur rendez-vous ☎ 04 90 90 44



La forêt communale d'Orgon - Un espace, plusieurs acteurs

La forêt communale d'Orgon couvre près de 1 083 hectares, dont plus de 1 025 hectares boisés. Elle est principalement composée de chênes verts et de pins d'Alep, auxquels s'ajoutent garrigues, falaises et milieux ouverts. Située à l'extrémité orientale du massif des Alpilles, elle s'étend jusqu'aux secteurs dominant la Durance et Notre-Dame de Beauregard.

Propriété de la commune d'Orgon, elle relève du régime forestier. Sa gestion s'appuie sur un document d'aménagement établi pour la période 2013-2032, qui fixe les grandes orientations à suivre : renouvellement des peuplements, entretien, préservation des milieux naturels, accueil du public et prévention des risques.

Qui fait quoi ?

La commune d'Orgon est propriétaire de la forêt. Elle prend les décisions relatives à son patrimoine forestier et travaille avec les différents partenaires concernés.

L'Office national des forêts (ONF) assure l'accompagnement technique et le suivi de la gestion forestière dans le cadre du régime forestier. Il conseille notamment la commune sur l'état des peuplements, les travaux à conduire, la prévention des incendies, la biodiversité et l'état sanitaire de la forêt.

Le Parc naturel régional des Alpilles intervient également sur les enjeux environnementaux et de biodiversité. La forêt communale est intégrée aux sites Natura 2000 des Alpilles, ce qui implique une attention particulière portée à la conservation des habitats et des espèces.

D'autres acteurs et usages participent également à la vie du massif, notamment le pastoralisme et l'apiculture, ainsi que les différents intervenants mobilisés dans la Défense des Forêts Contre l'Incendie. Le pâturage contribue notamment au maintien de certains milieux ouverts et à l'entretien de secteurs débroussaillés.

La forêt est enfin un espace fréquenté par les habitants et les visiteurs, pour la promenade, la randonnée, l'escalade ou simplement la découverte des paysages.

Sa gestion doit donc concilier préservation des milieux, entretien du massif, prévention des risques et accueil du public.

La forêt d'Orgon en chiffres



1 083 ha
de forêt
communale



1 025 ha
boisés



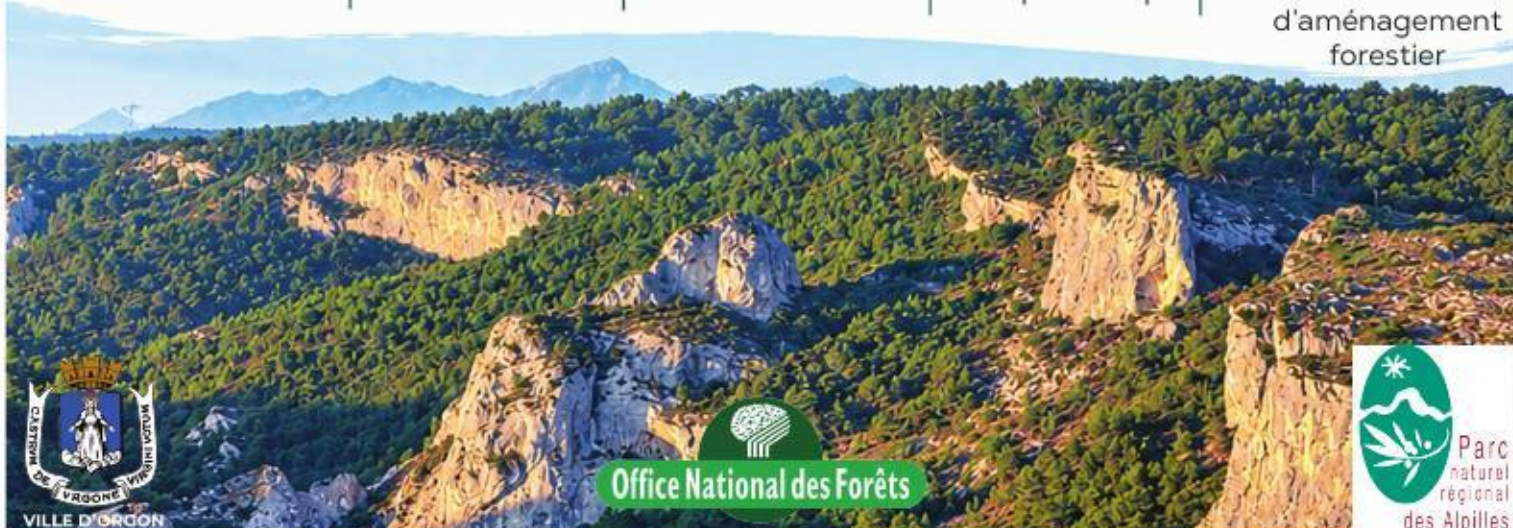
Près de 70 %
de chêne vert



28 %
de pin d'Alep



2013-2032
Période du
document
d'aménagement
forestier



Solidarité et Bien vivre

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a récemment renouvelé son conseil d'administration 28 avril 2026, marquant une nouvelle étape dans son engagement au service des habitants et des publics les plus fragiles de la commune.

Un nouveau conseil d'administration

Ce nouveau conseil d'administration est composé d'élus municipaux et de représentants de la société civile issus de différents secteurs :

- ♦ Mme Angélique YTIER CLARETON - Présidente.
- ♦ Mme Arlette GIRAUD - Vice-Présidente.
- ♦ Mme Karine LARELLE - Conseillère municipale.
- ♦ Mme Nathalie PESTIAUX - Conseillère municipale..
- ♦ Mme Sandra BELHEINE - Conseillère municipale.
- ♦ Mme Yvonne BERLIN - Association Les Paniers Solidaires.
- ♦ M. Jean, VEDEL - Président Médaillés militaires du Vaucluse.
- ♦ Mme Eliane CREN - Croix Rouge,
- ♦ Mme Angeline FAURE - Présidente association Orgon Loisirs.



Des priorités au cœur de l'action

Lors de sa première réunion, le conseil a rappelé les priorités du CCAS :

- ♦ Accompagnement des personnes en difficulté.
- ♦ Soutien aux familles.
- ♦ Lutte contre l'isolement des seniors.
- ♦ Développement des actions de solidarité.

La municipalité se félicite de l'installation de cette nouvelle équipe, dont l'expertise et l'engagement contribueront à poursuivre les missions essentielles du CCAS au bénéfice de l'ensemble des habitants.

Le nouveau conseil d'administration entame désormais son mandat avec la volonté de renforcer les partenariats locaux et de développer des initiatives répondant aux enjeux sociaux actuels.



♥ Les Restos du Cœur

Un camion itinérant des Restos du cœur est présent pour une distribution de denrées alimentaires :

Le mercredi de 9 h à 9h 45 sur le parking du Foyer Rural

La distribution est ouverte après inscription auprès des bénévoles.

Pour plus de renseignements

Restos du Cœur ☎ 04.90.81.02.88 ou CCAS d'Orgon ☎ 04.90.73.00.01

✈ Voyage en Italie secrète

Le CCAS d'Orgon organise le premier voyage de ce nouveau mandat, réservé en priorité aux habitants d'Orgon, à destination de l'Italie secrète, du 1^{er} au 5 octobre 2026. Cette escapade conviviale sera l'occasion de découvrir des sites, et de partager des moments chaleureux.

D'autres voyages et sorties seront proposés tout au long de l'année 2026. N'hésitez pas à vous tenir informé auprès du CCAS afin de découvrir les prochaines destinations et les modalités d'inscription.



16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Une démarche obligatoire à effectuer dans les 3 mois suivant votre 16^e anniversaire.



À L'ACCUEIL
DE LA MAIRIE



PIÈCES À FOURNIR

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

☀ Plan canicule 2026

Face aux fortes chaleurs, le Centre communal d'action sociale d'Orgon rappelle l'existence du registre communal des personnes vulnérables. Ce dispositif permet aux personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou de fragilité d'être contactées en cas d'alerte canicule. L'inscription est gratuite, facultative et confidentielle.

Le formulaire est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune.

Inscriptions et renseignements

CCAS ☎ 04.90.73.00.01 - ✉ ccas@orgon.fr

Élue déléguée au Bel Âge

Mme GIRAUD, Adjointe au Maire

- ❗ En cas de malaise ou de coup de chaleur, appelez immédiatement le 15.

Recensement citoyen Une démarche essentielle dès 16 ans

Chaque jeune Français doit effectuer son recensement citoyen dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire.

Cette démarche obligatoire permet notamment d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté - JDC et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à partir de 18 ans, sous réserve de remplir les conditions légales. Le recensement est également nécessaire pour pouvoir s'inscrire, avant 18 ans, à certains examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

❗ À Orgon, la démarche s'effectue auprès de l'accueil de la mairie, avec les pièces à fournir.

📦 Colis de Noël des Aînés

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité offre un colis de Noël à tous les Orgonnais âgés de 65 ans et plus.

!! Pour en bénéficier, l'inscription est obligatoire avant le 16 octobre 2026 par téléphone au 04 90 73 00 01, par courriel à accueil@orgon.fr ou en déposant le coupon ci-dessous à l'accueil de la Mairie. Seules les personnes inscrites pourront retirer leur colis à l'Espace Renaissance. !!



Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Adresse : 13660 Orgon

Numéro de téléphone : Date de retrait : ☐ 16 décembre ou ☐ 18 décembre

Solidarité et Bien vivre

Espace de Vie Sociale - Un lieu de rencontres, de projets et de solidarité

Tout au long de l'année, l'Espace de Vie Sociale - EVS de la commune poursuit sa mission : favoriser le lien social, accompagner les habitants dans leurs projets et proposer des actions ouvertes à tous.

Retour sur un temps fort

La matinale des métiers de la petite enfance

Au mois de juin, le DAPE et Familles Rurales, en partenariat avec la mairie, ont organisé un forum consacré à la découverte des métiers de la petite enfance. Cette matinée a permis aux participants de mieux connaître les différentes professions du secteur, d'échanger avec des professionnels et de s'informer sur les parcours de formation ainsi que les opportunités d'emploi.

Cet événement a été une belle réussite grâce à l'implication de nombreux partenaires et bénévoles. Un grand merci au Conseil Citoyen, qui a contribué à l'accueil des participants en offrant le petit-déjeuner, ainsi que pour l'installation de cette rencontre. Leur engagement témoigne de la dynamique collective qui anime notre commune.



Une rentrée riche en activités

Après la période estivale, l'EVS est heureux de préparer la rentrée pour une nouvelle saison placée sous le signe de la convivialité et du partage. Le CLAS - Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité reprend début octobre pour les élèves du primaire et du collège afin de les accompagner dans leur parcours scolaire, tout en renforçant leur autonomie et leur confiance et soutenir les parents.

Les activités habituelles font également leur retour :

- 👨‍👩‍👧‍👦 Ateliers en famille, pour partager des moments de complicité entre petits et grands.
- 🍳 Ateliers cuisine, véritables espaces d'échanges et de découverte.
- 🚗 Transport solidaire, qui continue de faciliter les déplacements des habitants grâce aux bénévoles.
- 100 Ainsi que de nombreuses autres actions et animations ouvertes à tous.

L'Espace de Vie Sociale reste un lieu d'écoute, de rencontres et d'initiatives, où chacun peut trouver sa place, participer à la vie locale et contribuer au dynamisme de notre commune.

*Nous vous attendons nombreux
pour cette nouvelle rentrée !*



Espace de Vie Sociale

📍 54 avenue de la Victoire 13660 Orgon

☎ 07.57.68.88.47

✉ evs.orgon@famillesrurales.org

Conseil citoyen

Habitants du centre historique d'Orgon ou du quartier Saint-Gervais, le Conseil Citoyen est là pour vous. Échangez vos idées, partagez vos besoins et participez aux projets de votre quartier.

Pour plus de renseignements

✉ conseilcitoyen13660orgon@gmail.com

Permanences

*Chaque 1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h
Espace de Vie Sociale
54 avenue de la Victoire*

Gratuit
et sans rendez-vous



Informations pratiques

Musée Urgonia
 Chemin des Aires

☎ 04.90.73.09.54

✉ musee.urgonia@orgon.fr

www.musee-urgonia.fr

Entrée libre aux horaires d'ouverture du musée

Réservations obligatoires
 pour les ateliers et certaines visites

De fin janvier à fin août 2026

Découvertes, patrimoine et transmission

De janvier à fin août 2026, le Musée Urgonia a poursuivi ses actions de médiation et de valorisation autour de l'histoire de la Terre, de la paléontologie, de l'archéologie, de la biodiversité et du patrimoine local.

Durant les vacances de printemps, plus de 550 visiteurs ont été accueillis entre visites libres, visites commentées, ateliers pédagogiques, découverte du Sentier de la Pierre et inauguration d'exposition. Les ateliers proposés aux enfants ont rencontré un beau succès autour de thématiques variées : fossiles, animaux de la Préhistoire, biodiversité, conte, escape game autour des abeilles, dégagement de fossiles ou encore découverte du Sentier de la Pierre accompagnée de petits ânes.

Le musée accueille également de nombreux groupes. Durant cette même période, 90 enfants du centre aéré de Châteaurenard ont découvert le musée et le Sentier de la Pierre. Un groupe de seniors venu de Marseille a également été reçu dans le cadre d'une sortie financée par le Département des Bouches-du-Rhône via la Maison du Bel Âge du Rouet.

Les scolaires restent particulièrement nombreux à découvrir le Musée Urgonia. Depuis janvier 2026, 145 classes des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse sont venues pour visiter le musée, participer aux ateliers pédagogiques et découvrir le Sentier de la Pierre. Ces accueils permettent aux élèves d'aborder de manière vivante l'histoire de la Terre, les fossiles, l'archéologie, la biodiversité et le patrimoine local.

Le Musée Urgonia reconnu « Valeurs Parc naturel régional »

Le Musée Urgonia bénéficie désormais de la marque Valeurs Parc naturel régional, attribuée par le Parc naturel régional des Alpilles.

Après une première reconnaissance obtenue pour la visite commentée du Sentier de la Pierre, le musée a à son tour intégré le réseau de la marque.

Cette reconnaissance vient saluer la qualité de l'accueil proposé au public, l'ancrage territorial du musée et son rôle dans la découverte et la transmission des patrimoines naturel, géologique, archéologique et culturel d'Orgon et des Alpilles. Elle valorise également le travail quotidien mené par l'équipe du musée.



Deux expositions temporaires à découvrir

Sous les vagues

Immersion dans les mers tropicales

À la suite de la donation effectuée par Thierry Maas, le Musée Urgonia propose une immersion dans les mers tropicales à travers une présentation de coquillages, coraux, étoiles de mer et oursins provenant notamment de Polynésie et des Antilles. Cette exposition permet également de faire le lien avec l'histoire géologique d'Orgon : il y a environ 120 millions d'années, le territoire était lui aussi recouvert par une mer chaude.



Du 27 juin au 29 août



Du 11 avril au 26 septembre

Au cœur des os

Quand le mouton raconte la Préhistoire récente

Cette exposition s'appuie sur le programme de recherche PRATIQUMED 2025-2027, soutenu par le Labex Archimede. Elle présente les recherches menées autour de l'élevage et de l'exploitation des moutons et des chèvres à la fin de la Préhistoire dans le sud de la France. Elle permet de mieux comprendre les liens entre les sociétés préhistoriques et l'animal, dans un territoire où le pastoralisme demeure aujourd'hui encore un héritage vivant.

Journées européennes *du l'archéologie* Samedi 13 juin 2026

les Journées Européennes de l'Archéologie ont permis de mettre à l'honneur le patrimoine médiéval d'Orgon et les résultats de l'étude architecturale menée sur l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

Au programme :

- ♦ Conférence de Marie-Astrid CHAZOTTES consacrée aux objets de parure et objets religieux en Provence au Moyen Âge et à l'époque moderne.
- ♦ Visite commentée de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption avec Laura DEYE, archéologue de la société Hadès.
- ♦ Atelier jeune public « Bâisseurs du Moyen Âge » autour de l'architecture romane, gothique et de l'art du vitrail.
- ♦ Animations réservées aux classes d'Orgon.

Plus de 94 adultes et enfants ont participé aux rendez-vous proposés à cette occasion.



Un été animé au Musée Urgonia

Nocturne au Musée Urgonia

Samedi 4 juillet 2026

La nocturne du musée a marqué le début de la saison estivale.

La soirée a débutée avec le spectacle pour enfants « Blanche coton », proposé par la compagnie Les Mains qui Sèment et porté par la conteuse Suzel BARBAROUX, accompagnée de sa kora.

Elle s'est ensuite poursuivie avec un concert de guitare dans la cour du musée.



Des ateliers pour tous

Durant les mois de juillet et août, une vingtaine d'ateliers ont été proposés aux enfants autour des fossiles, de l'archéologie, du Moyen Âge, des sciences de la Terre, de la biodiversité, de la Préhistoire et de l'histoire des civilisations.

Fouilles archéologiques, moulage et dégagement de fossiles, volcans, dinosaures de Provence, céramique grecque, poterie néolithique ou encore blasons du Moyen Âge figuraient notamment parmi les thèmes proposés.

Au total, près de 160 enfants ont participé à ces rendez-vous estivaux.

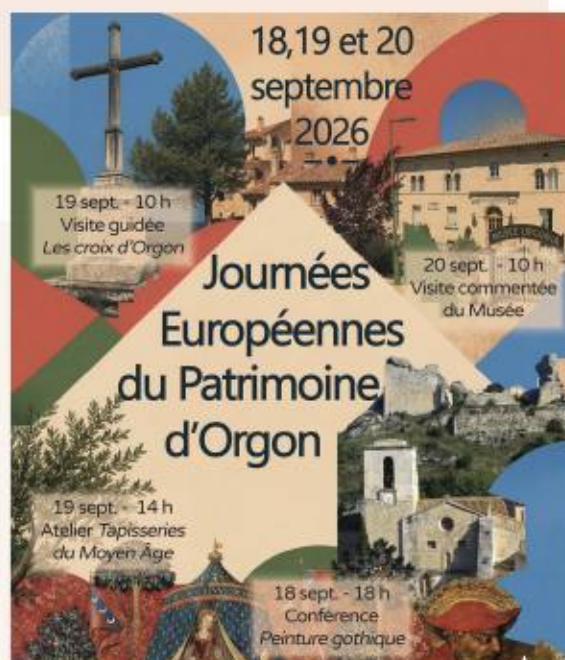


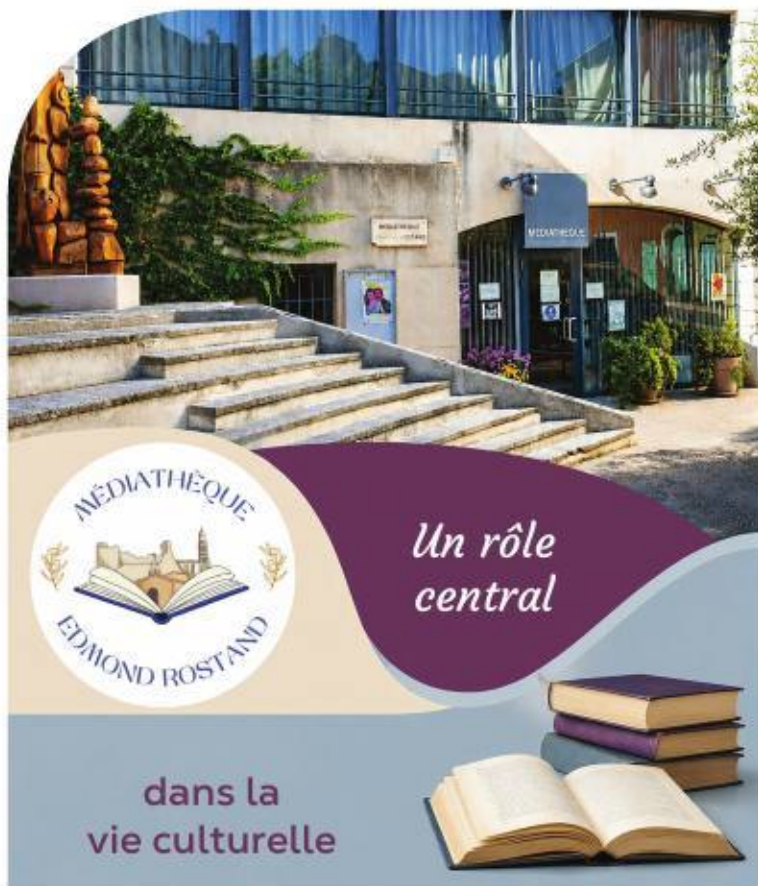
À venir...

Journées européennes du patrimoine

Les 18, 19 et 20 septembre, le Musée Urgonia proposera plusieurs rendez-vous à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine :

- Conférence sur la peinture gothique par Juliette Motte.
- Visite guidée autour des croix du village d'Orgon.
- Atelier jeune public consacré à la tapisserie au Moyen Âge.
- Visite commentée du musée.





De fin janvier à fin août 2026 *Lecture, culture et lien social*

Depuis le début de l'année 2026, la Médiathèque Edmond Rostand poursuit ses actions en faveur de l'accès à la culture pour tous.

Véritable lieu de vie, de découverte et de partage, elle accueille un public varié, des tout-petits aux seniors, en passant par les familles et les établissements scolaires.

Entre janvier et août, la médiathèque a enregistré 5 909 entrées, un niveau de fréquentation stable par rapport à 2025, témoignant de l'intérêt constant du public pour ses collections, ses animations et ses services.

Sur cette même période, 185 actions culturelles ont été menées : heures du conte, lectures, ateliers créatifs, rencontres, conférences et accueils de classes.

Une médiathèque *au cœur de la vie des écoles*

Les partenariats avec les établissements scolaires occupent une place importante dans les actions menées par l'équipe.

De janvier à juin, près de 72 accueils de classes, de la maternelle à l'élémentaire, ont été organisés. La médiathèque intervient également deux fois par mois auprès des élèves de l'école élémentaire pendant le temps périscolaire du déjeuner.

Ces rendez-vous réguliers permettent aux enfants de découvrir les livres, de développer leur curiosité et de s'approprier la médiathèque comme un lieu de lecture, mais aussi de rencontres et d'échanges.

Informations pratiques

Médiathèque Edmond Rostand

1 rue de la Libération

04.90.73.30.51

mediatheque@orgon.fr

Entrée libre - Animations gratuites

Retrouvez également l'actualité et les animations de la Médiathèque Edmond Rostand sur sa page Facebook 

— Une *programmation culturelle* variée —

Pendant les vacances de février, les enfants ont notamment participé à plusieurs ateliers créatifs autour du thème de la magie. En mars, la médiathèque a accueilli l'atelier numérique « À votre image », proposé par la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône, l'éveil musical « Coda à petits pas » dans le cadre du festival Les Pitchouns et les Mots, ainsi que la conférence-spectacle « Sorcières, gardiennes de la lisière ».

Le 18 mars, la médiathèque a également accueilli la demi-finale départementale des Petits Champions de la Lecture. À cette occasion, le jeune Orgonnais Ulysse PANSINI s'est qualifié pour la finale départementale.

Les mois d'avril et mai ont eux aussi été marqués par plusieurs rendez-vous, parmi lesquels un atelier cuisine autour des Pop Cakes et un atelier créatif consacré à la Fête des Mères.

Des *actions* tout au long de l'année

Au-delà des temps forts, la médiathèque poursuit toute l'année un travail de proximité auprès de différents publics : accueils de classes, interventions à la crèche deux fois par mois, accueil du Relais Petite Enfance, ateliers lecture à l'école élémentaire, portage de documents à domicile et animations culturelles et intergénérationnelles.

Une exposition consacrée au loup, prêtée par la Bibliothèque départementale, a également été présentée au premier semestre en lien avec le projet pédagogique des classes maternelles. Elle a été accompagnée de plusieurs raconte-tapis destinés aux plus jeunes.

La Médiathèque *au cœur des Médiévales d'Orgon*

Les 18 et 19 juillet, la médiathèque s'est également associée aux Journées médiévales organisées sur la commune. Pour l'occasion, Prisca a accueilli petits et grands en costume pour des lectures autour des chevaliers, des princesses et de l'univers du Moyen Âge.



Le Bal des Ardents

Un temps fort de l'été

Le 11 juillet, la médiathèque a organisé pour la troisième année consécutive une animation estivale hors les murs. Porté par le Pôle Culture de la Commune, en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale et avec le soutien d'Arlette GIRAUD, adjointe au Maire déléguée à la Culture, Le Bal des Ardents a rassemblé plus de 100 personnes. Malgré une météo peu clémente, la compagnie La Criatura a proposé un spectacle salué pour son énergie et sa poésie. Cette représentation gratuite a été rendue possible grâce au soutien de la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône, dans le cadre du dispositif départemental *Nous, sorcières et sauvage*.



À venir... « *Par le pouvoir du manga* »

À l'automne, la médiathèque accueillera une nouvelle exposition intitulée « Par le pouvoir du manga ». Des ateliers de découverte du haïku viendront compléter cette programmation grâce à une malle de médiation prêtée par la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône. Les traditionnels raconte-tapis continueront également d'accompagner les temps de lecture proposés aux plus jeunes.

Histoire d'Orgon



VILLE D'ORGON



Orgon et son vœu à la Vierge

L'histoire derrière notre devise

Sur le blason d'Orgon figure une inscription latine : *Castrum de Urgone Virgini votum*, que l'on peut traduire par « Le château d'Orgon voué à la Vierge ». Cette devise témoigne de la place ancienne de la dévotion mariale dans l'histoire et l'identité du village.

Dès le Moyen Âge, Orgon se développe comme un bourg castral, installé au pied de son château et dominant le passage étroit entre les Alpilles et la Durance. Cette situation stratégique a fait du village un lieu de passage important, mais aussi un territoire exposé au fil des siècles aux conflits, aux crues et aux épidémies. Dans ce contexte s'est développée une forte dévotion envers la Vierge Marie.

Cette relation s'incarne tout particulièrement à Notre-Dame-de-Beauregard, qui domine le village et la vallée de la Durance. Au fil des siècles, le site est devenu un important lieu de pèlerinage : on y montait pour demander protection, rendre grâce ou implorer la fin d'une période difficile.

Une tradition orgonnaise rapporte qu'au XVI^e siècle, durant les troubles des guerres de Religion, la statue de la Vierge de Beauregard aurait été précipitée du haut du rocher et retrouvée intacte. Considéré comme miraculeux, cet épisode a profondément marqué la mémoire locale et renforcé la dévotion envers Notre-Dame-de-Beauregard.

Cette dévotion s'inscrit également dans le paysage. Le chemin conduisant à Beauregard était autrefois jalonné de cinq oratoires, dont plusieurs subsistent encore aujourd'hui. Ils témoignent de l'ancienneté du pèlerinage et accompagnaient les fidèles dans leur montée vers le sanctuaire.

Au XIX^e siècle, cette relation entre le village et la Vierge trouve une nouvelle expression avec une statue de fonte, installée en 1862 sur une fontaine monumentale au centre de la place de la Liberté. Lors de l'aménagement de la place pour accueillir le Monument aux Morts, la statue est déplacée. Elle sera finalement installée à Beauregard en 1984, à l'entrée du sanctuaire, où elle se trouve toujours.

Aujourd'hui, la Vierge figure au cœur des armoiries communales et la devise *Castrum de Urgone Virgini votum* rappelle ce lien ancien entre Orgon, son histoire fortifiée et Notre-Dame-de-Beauregard. Au-delà de sa dimension religieuse, cet héritage appartient pleinement à l'histoire, au patrimoine et à la mémoire collective de la commune.

Orgon e son vòt à la Vierge

L'istòri darrié nosto deviso

Sus lou blasoun d'Orgoun, s'atrovo uno iscricioun latino : *Castrum de Urgone Virgini votum*, que se pòu revira pèr « Lou castèu d'Orgon voua à la Santo Verge ». Aquesto deviso porto lou testimòni d'uno devoucioun marialo di mai anciano e de l'identita dóu vilage.

Tre l'Age-Mejan, Ourgoun se desviloupo coume un bourg castrau, istala au pèd de sou castèu e mestrejant lou passage estré entre Aupihò e Durènço. Aquesto situacioun estrategico faguè dóu vilage un rode de passage impourtant, mai tambèn un relarg espausa, au fiéu di siècle i counflit, i durènçado e is epidemio. Es pèr l'encauso d'aquéli malastre que se desviloupè uno forto devoucioun à la Vierge Mario.

Aquesto relacioun pren cors particulieramen à Nosto-damo de Bèu-Regard, que segnourejo au-dessous dóu vilage e la valèio de de la Durènço. Siècle à cha siècle, lou site es vengu un liò impourtant de roumavage : se ié mountavo pèr demanda prouteicioun, rendre gràci o suplica pèr la fin d'uno marrido pountannado.

Segound uno tradicioun ourgounenco se dis, qu'au siècle XVI^{en}, du tèms di guerro de religioun, l'estatuo de la Vierge de Bèu-Regard sarié estado cabussado d'en-aut dóu roucas e retrouvado sencero. Counsidera coume miracloous, aquest episòdi marquè d'un biais prefouns la memòri loucalo e ranfourcè la devoucioun pèr Nosto-Damo de Bèu-Regard.

Aquesto devoucioun, s'iscriéu tambèn dins lou païsage. Lou camin que mèno à Bèu-Regard èro, autre-tèms, marca de cinq rougadou que d'uni ié soun encaro vuei. Temounion de l'ancianeta dóu roumavage e acoumpagnavon li fidèu tout-de-long de sa mountado de-vers lou santuàri.

Au siècle XIX^{en}, aquesto relacioun entre lou vilage e la Vierge atrovo uno nouvello expressioun em'uno estatuo de foundo, istalado en 1862 sus uno font mounumentalo au cèntr de la plaço de la Liberta. Quand fauguè ameinaja la plaço pèr aculi lou Mounumen di Mort, fuguè desplaçado. Fin-finalo, prendra de-bon sa plaço à Bèu-Regard en 1984, à l'intrado dòu santuàri.

Vuei, la Vierge s'atrovo au cor dis armarié coumunalo e la deviso *Castrum de Urgone Virgini votum* ramento aqueste liame ancian entre Ourgoun, soun istòri fourtificado e Nosto-damo de Bèu-Regard. Delai sa dimensioun religiooso, aquest eiretage fai partido en plen de l'istòri, dóu patrimòni e de la memòri couleitivo de la coumuno.

Traduction Marjorie ISOUARD BELTRI



Les archives racontent plus de deux siècles de vie municipale à Orgon

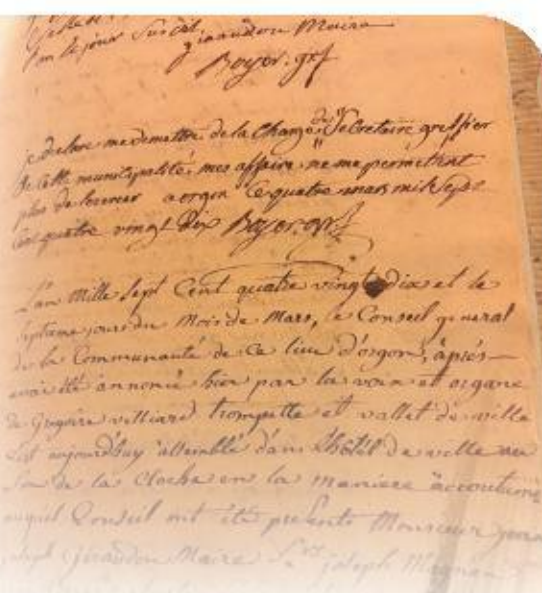
En décembre 1789, l'Assemblée nationale crée les communes et instaure l'élection des maires et des conseillers municipaux. À Orgon, cette nouvelle organisation est déjà en place dès le début de l'année 1790.

Les premiers registres de délibérations conservés aux archives communales en témoignent. Le 7 mars 1790, le conseil municipal se réunit autour de Jean-Joseph GIRAUDON, premier maire d'Orgon recensé. À cette époque, les conseillers sont convoqués au son de la trompette puis de la cloche avant de se réunir à l'hôtel de ville.

Les séances sont consignées à la plume par le secrétaire-greffier dans de grands registres manuscrits. Plus de deux siècles plus tard, ces documents permettent de retrouver les noms des élus, les décisions prises et une partie de la vie quotidienne de la commune.

Depuis 1790, près de trente maires se sont succédé à la tête d'Orgon, parmi lesquels Louis Edmond ROSTAND, maire de 1860 à 1870, Charles COSTE, de 1944 à 1959, ou encore Marie-Antoinette GILLARD, de 1967 à 1977. En 2026, Angélique YTIER CLARETON rejoint à son tour cette longue histoire municipale.

Les pratiques ont changé, les plumes ont laissé place aux outils informatiques, mais les archives continuent de préserver la mémoire de celles et ceux qui ont administré Orgon au fil des générations.



Le saviez-vous ?

Le premier maire élu d'Orgon est Jean-Joseph GIRAUDON.

Il exerce ses fonctions de 1790 à 1791.

Depuis, près de trente maires se sont succédé à la tête de la commune.

Le tableau « Orgon honore ses Maires », présenté dans la salle du conseil municipal de la mairie, retrace cette succession de 1790 à nos jours.

Orgon honore ses Maires

Giraudon Jean Joseph	1790 - 1791
Rostand Raymond	1791 - 1792
Dauphin Pierre	1792 - 1793
Giraudon Anselme	1793 - 1805
Toulouse Claude	1805 - 1808
Rostand Pierre André	1808 - 1815
Michel Joseph	1815 - 1821
Dacla Alexandre	1821 - 1825
Quenin Dominique	1825 - 1833
Lignée Pierre	1833 - 1838
Montanier Louis	1838 - 1847
Jaissy Lily	1847 - 1849
Aillaud Hippolyte	1849 - 1860
Rostand Louis Edmond	1860 - 1870

Granier Claude	1870 - 1871
Truchement Jean	1871 - 1878
Gauthier Louis	1878 - 1878
Trinquier Jacques	1878 - 1888
Boier Fortuné	1888 - 1907
Briant Joseph	1907 - 1912
Santi Joseph	1912 - 1920
Jaissy Paul	1920 - 1925
Tamet Lucien	1925 - 1944
Coste Charles	1944 - 1959
Reynaud Noël	1959 - 1966
Gillard Marie-Antoinette	1967 - 1977
Tell Paul	1977 - 1983
Randoulet Marcel	1983 - 1989
Nemrod Paul	1989 - 1995
Ollivier Jean-Louis	1995 - 2008
Robert Guy	2008 - 2018
Martarello Jean-Claude	2018 - 2020
Portal Serge	2020 - 2026
Ytier-Clareton Angélique	2026 -

Une année riche en découvertes à l'école maternelle Louis Rostand



De janvier à juin 2026, les élèves de l'école maternelle Louis Rostand ont vécu de nombreux projets et temps forts en lien avec le thème annuel des contes et du loup.

Tout au long de l'année, les six classes ont participé à plusieurs ateliers animés par le Musée Urgonia. Les deux derniers rendez-vous ont permis aux enfants de découvrir les animaux fantastiques ainsi que les richesses locales lors d'une sortie botanique sur le sentier d'Orgon.



Dans le prolongement de ce projet, les élèves ont également pris part à deux balades contées organisées en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles. Ces journées dans la colline d'Orgon ont offert aux enfants l'occasion de mêler découverte de la nature et plaisir des histoires.



Autant de projets et de rencontres qui ont permis aux enfants de s'épanouir, d'apprendre et de grandir ensemble dans un climat de curiosité, de coopération et de plaisir.

Les trois classes de Grande Section ont poursuivi leur projet cuisine avec les élèves de 3^e SEGPA du collège Mont Sauvy. Les jeunes pâtissiers se sont rendus au collège pour confectionner différentes recettes aux côtés des collégiens, favorisant ainsi les échanges entre les générations d'élèves.



Les 11 et 12 juin, un éducateur canin est intervenu auprès de toutes les classes afin de sensibiliser les enfants aux bons comportements à adopter en présence d'un chien. Cette action, à la fois ludique et éducative, a été très appréciée des élèves.

La liaison entre l'école maternelle et l'école élémentaire s'est également poursuivie tout au long de l'année. En janvier, les élèves de Grande Section et de CP ont travaillé ensemble autour de la recette et de la confection des galettes. En mai, ils se sont retrouvés pour participer à des olympiades sportives. Du 8 au 11 juin, les élèves de CP sont venus dans les classes de maternelle pour lire des histoires aux plus jeunes. Les futurs CP ont également eu l'occasion de visiter les classes élémentaires afin de préparer sereinement leur entrée à l'école élémentaire.

Les 22 et 23 juin, les enfants de la crèche ont été accueillis dans les classes de Petite Section pour participer à des ateliers et découvrir leur future école.

L'année scolaire s'est clôturée par la kermesse organisée le 19 juin. Les familles ont pu découvrir l'exposition des travaux réalisés par les élèves tout au long de l'année.



Quelques nouvelles de l'école élémentaire



✂ Cette année scolaire 2025-2026 aura été marquée par la transformation de l'ancienne cour bétonnée en une magnifique cour végétalisée, fleurie et arborée.

Ce projet a été mis en œuvre deux ans auparavant par un travail partenarial entre la municipalité, les partenaires institutionnels et l'ensemble des classes élémentaires sous la houlette de la classe CE2. De nouveaux jeux de cour en bois ont été installés, un espace potager et plantations, des amphithéâtres, des éléments de repos : cabanes et sièges « galet ». Les élèves se sont appropriés ce nouvel espace de manière très positive. Les enseignants l'utilisent au profit d'une pédagogie pratique axée sur l'environnement, la nature, l'éco-citoyenneté et la responsabilisation des usagers.

La 3^{ème} SEGPA du collège Mont-Sauvy a participé à la réalisation de trois belles jardinières en bois pour agrémenter l'espace plantations. Cette nouvelle cour s'inscrit ainsi dans une démarche écologique car l'eau de pluie peut maintenant s'infiltrer totalement dans le sol.



■ Pour la deuxième année consécutive, le projet « Tous ensemble face aux écrans » a été reconduit.

Il a été initié par Marina Hughes -psychologue scolaire et a rencontré un engouement certain auprès de nombreux nouveaux partenaires. Les écoles maternelles et élémentaires d'Orgon, de Plan d'Orgon, d'Eygalières, d'Eyguières, de Sénas et le collège d'Orgon ont pour objectif d'amener les élèves à réduire le temps passé devant un écran en sensibilisant également les familles à l'usage du numérique.

Terre de Provence Agglomération est partenaire du projet ainsi que des thérapeutes locaux - orthophoniste, maison de santé, et des associations comme la ligue de l'enseignement.

Une kermesse numérique a été proposée aux familles et a remporté un franc succès.



🎮 La liaison maternelle / CP a été particulièrement favorisée cette année par de multiples rencontres : olympiades, tous en cuisine, échange de lecture ou atelier « Non au harcèlement ». Toutes ces rencontres favorisent une meilleure adaptation des futurs CP.

La liaison CM / collège a également été riche en projets : conception d'un pocket film avec la 3^{ème} SEGPA, création de podcasts égalité/ fille garçon face aux sciences, rencontre sportive ultimate, tri de déchets et éco-citoyenneté, correspondance SEGPA dispositif ULIS et atelier de discussion philosophique « Non au harcèlement ».



🐾 Depuis le mois de janvier 2026, les élèves du regroupement ULIS ont le regard qui pétillote tous les jeudis après-midi lorsqu'ils accueillent Aria dans leur classe.

Aria est une jeune et gentille chienne dont la vocation est de faire lire les enfants. Il s'agit d'un projet de médiation par l'animal. Les élèves de l'école élémentaire ont été formés à cet accueil car Aria participe à la sensibilisation au handicap.

Retour en images sur une semaine de fin d'année scolaire festive

À l'approche de la fin de l'année scolaire, plusieurs rendez-vous festifs ont rythmé la semaine passée des enfants à Orgon, avec les kermesses des écoles maternelle et élémentaire et la fête de la crèche.

Dans une ambiance conviviale et familiale, les enfants ont profité de nombreux ateliers et animations : buvette, maquillage, photobooth, jeux, tir à la corde, atelier scientifique...

Les enfants ont également pu découvrir les ateliers numériques proposés par la Ligue de l'Enseignement, pilotés par M. Zaoui, avec notamment une chasse au trésor numérique très appréciée.

La kermesse s'est poursuivie avec notamment l'exposition des travaux des enfants, la présence de l'EVS Orgon et un stand de barbe à papa très apprécié.



Un remerciement particulier est également adressé aux ATSEM et aux agents municipaux d'entretien, mobilisés tout au long de l'année auprès des enfants et des équipes éducatives.



De beaux moments de partage pour clôturer progressivement cette année scolaire, avant des vacances bien méritées pour tous !



La municipalité remercie chaleureusement les parents d'élèves, les équipes enseignantes, Familles Rurales Fédération des Bouches-du-Rhône, gestionnaire de la crèche, l'EVS, les intervenants et les bénévoles pour leur implication.

Un moment de fin d'année à l'école élémentaire



Mme Angélique YTIER CLARETON, Maire d'Orgon, accompagnée de Mme Graziella THURIN, adjointe à l'Éducation, à la Vie scolaire et à la Jeunesse, s'est rendue à l'école primaire pour partager un moment convivial de fin d'année. À cette occasion, un goûter a été distribué à l'ensemble des élèves dans les classes, avec l'aide du personnel de cantine, de Mme Ghizlène DOUIB, responsable du service Affaires scolaires et Entretien, ainsi que des élus présents.

Les élèves de CM2, qui s'apprentent à faire leur entrée en 6^e, ont également reçu un cadeau de fin d'année. Un moment symbolique pour les féliciter du parcours accompli à l'école primaire et les encourager pour cette nouvelle étape.

La municipalité leur souhaite beaucoup de réussite pour la suite au collège.

Les nouvelles du Collège Mont-Sauvy

« Toutes les lumières sur Mont-Sauvy » - *Un festival riche en émotions*

Vendredi 12 juin 2026, le collège a vécu un moment fort avec la deuxième édition du festival de courts-métrages « Toutes les lumières sur Mont-Sauvy ». Organisée à la salle Renaissance d'Orgon, cette soirée a réuni près de 250 personnes : élèves, familles, parents d'élèves, représentants de la mairie, partenaires du collège et membres de la communauté éducative.

Les spectateurs ont découvert sept courts-métrages entièrement réalisés par les élèves dans le cadre d'un projet pédagogique inclusif, associant des élèves de SEGPA et de l'enseignement général. Écrits, tournés et montés à partir de téléphones portables, ces « pocket films » ont abordé des thèmes proches de la vie des adolescents : le harcèlement scolaire, la classe sportive, la « gênance », les décrocheurs scolaires, le théâtre d'improvisation, les émotions et la Résistance.

Tout au long de la soirée, les élèves sont montés sur scène pour présenter leurs productions et raconter leur aventure. Ils ont expliqué les différentes étapes du projet, de l'écriture des scénarios jusqu'au tournage et au montage. Leur prise de parole a montré leur fierté et les progrès réalisés à l'oral. L'ambiance dans la salle a été particulièrement forte. Le public est passé du rire aux frissons, avec beaucoup d'émotion. Les films ont suscité de nombreuses réactions et des applaudissements nourris ont accompagné chaque projection.

Cette deuxième édition confirme le succès du festival, grâce notamment à la qualité des productions et à l'accompagnement du réalisateur professionnel Steeve Calvo, partenaire essentiel du projet, ainsi qu'à l'engagement de toute la communauté éducative.

La soirée a également été marquée par une excellente nouvelle : le court-métrage « La recette contre le harcèlement » a été primé au niveau académique dans la catégorie vidéo.

Les élèves recevront leur prix officiel le 29 juin à Marseille.

Le succès de cette manifestation repose sur l'implication de l'ensemble de la communauté éducative, qui a accompagné les élèves tout au long de l'année dans ce projet ambitieux. Avec cette deuxième édition réussie, « Toutes les lumières sur Mont-Sauvy » s'impose désormais comme un rendez-vous important du collège, mêlant création, inclusion et expression des élèves.

Une chose est certaine, ce soir-là soir, à la salle Renaissance, ce sont bien toutes les lumières qui ont brillé sur Mont-Sauvy.



Un réfectoire embelli

Chaque année les élèves de 3^e 1 laissent une trace de leur passage dans le collège. Cette année ils ont voulu faire plaisir à Nathalie la cantinière et à son équipe pour les remercier d'avoir pris soin d'eux pendant ces quatre années.

Ils ont donc travaillé sur les expressions culinaires de manière humoristique.

Pour cela ils ont utilisé l'intelligence artificielle, ont appris à faire des prompts et sont devenus les chefs d'orchestre de l'IA. L'intelligence artificielle était un outil et c'était à eux de la diriger.

Ces élèves sont fiers d'avoir embelli le collège et d'avoir mis de la couleur dans le réfectoire.



Matinale *de l'animation et de la petite enfance*



La Matinale de l'animation et de la petite enfance a réuni le vendredi 19 juin 2026 des participants, des partenaires et des officiels autour de la découverte des métiers de l'animation et de la petite enfance. Cette manifestation avait pour objectif de faire connaître les métiers, les formations et les opportunités d'emploi proposées par Familles Rurales, seul employeur présent lors de cette première édition.

La municipalité et l'ensemble de ses services se sont pleinement impliqués dans la réussite de cet événement. Leur soutien s'est notamment traduit par la mise à disposition du lieu d'accueil, du matériel nécessaire au bon déroulement de la matinée, ainsi que par leur participation active à la communication autour de l'événement. Cet engagement a contribué à faciliter l'organisation et à favoriser la visibilité de cette action. Le Département a également apporté un soutien précieux dans la préparation et la mise en œuvre de la matinale. Le directeur adjoint du Pôle Insertion d'Arles a également participé à la réussite de l'événement par ses conseils, sa validation, son soutien dans la préparation du projet ainsi que par le relais de communication assuré autour de cette initiative. Par ailleurs, les Chargés de Relations Entreprises - CRE du Département ont contribué à la diffusion de l'information. L'organisation a également reposé sur une implication de bénévoles du DAPE et du Conseil Citoyen d'Orgon.

Une forte mobilisation des participants, des partenaires, des institutionnels et des organismes de formation malgré la ruralité du territoire, la présence et l'implication de la Fédération Familles Rurales comme employeur permettant un contact direct avec les métiers et les opportunités d'emploi, une mobilisation très appréciée des bénévoles en accompagnement DAPE, qui ont largement contribué à la réussite de l'événement. ainsi que la valorisation de parcours réussis grâce aux témoignages réalisés sont les points forts de cette première édition.



Accueil de loisirs & périscolaire - *Lou Pitchoun* - 3 à 11 ans

Au cours de ce début d'année, les enfants ont eu l'opportunité de participer à plusieurs sorties ou interventions pédagogiques.

Ces expériences leur ont permis de mieux comprendre leur environnement, de développer leur curiosité et surtout de partager de nombreux moments conviviaux.

Tout au long de l'année 2026, l'accueil s'engage dans un projet d'animation « du champs à l'assiette » et pas n'importe laquelle. Au fil des saisons, les enfants seront invités à découvrir l'agriculture des Alpilles, le métier d'agriculteur et à produire eux-mêmes des légumes et à les cuisiner... Prochaine étape, la ratatouille.



Accueil de loisirs ados *Main dans la Main* – 12 à 17 ans

Cette fin d'année scolaire a été riche en émotions pour les jeunes de l'accueil ados Familles Rurales d'Orgon.

🕒 Mercredi 3 juin : Au cours de cette journée organisée par la MPF13 – Maison de la Prévention des Familles », nous avons présenté un clip sur le thème de la prévention routière en minibus pour le challenge prévention 2026. Les jeunes ont remporté le prix départemental.

🌿 Vendredi 5 juin : Au salon des agricultures, la MSA a remis un prix aux jeunes de l'accueil ados d'Orgon pour le projet « Raconte-moi ton histoire ». Les jeunes ont présenté leur projet et ont interprété en live la chanson du projet. Lors de cette journée festive, les jeunes ont été une fois de plus invité sur le plateau TV du salon des agricultures.

🌳 Terre de Provence a attribué une subvention aux jeunes porteurs du projet leur permettant de réaliser en parti les actions liées au projet.

📺 Vendredi 24 avril : L'accueil ados, l'Espace de Vie Sociale et la Médiathèque Edmond Rostand ont organisé à l'Espace Renaissance une grande soirée intergénérationnelle sur le thème des souvenirs d'enfance et des vacances avec une grande question posée au public sous différentes formes d'animations ludique « Comment occupiez-vous votre temps libre lorsque vous étiez enfants ? ». Cette réflexion est née en juin dernier. Lors de cette soirée présentée par Jeanne et Adam, plus de 200 personnes ont pu assister à l'avant-première sur écran géant du clip de la chanson du projet « Raconte-moi ton histoire » qui a été enregistrée avec les jeunes au studio ADN de Mollégès. Elle parle de la transmission de notre patrimoine photographique argentique et numérique. Seize familles du village et des jeunes et anciens jeunes de l'accueil ados ont participé au tournage du clip. Différentes générations de jeunes sont venus témoigner de leur vécu à l'accueil ados sur le canapé aux souvenirs installé au milieu de la salle. Concert acoustique du groupe de musique No Name, pièce de théâtre avec les Aventuriers Burlesques et jeu photo « Je suis dans la salle qui suis-je ? » ont animés la soirée. Après un apéro dînatoire participatif, la soirée s'est poursuivie par la diffusion d'un film, des jeux ainsi qu'une exposition d'objets vintage et de vieux documents retraçant les jeux, les loisirs et les vacances à différentes époques. Les jeunes avaient également réalisé une maquette de la mythique route des vacances, la célèbre Nationale 7. Des objets, photos et documents anciens pour illustrant les loisirs de 1800 à nos jours, des gravures anciennes, des photos argentiques et des journaux de différentes époques ont été exposés. Moment fort de la soirée, la diffusion d'un clip retraçant quinze années de projets et de magnifiques souvenirs de l'accueil ados sur grand écran, surprise organisée avec l'aide de Romain, animateur, par les jeunes qui fréquentent ou ont fréquenté l'accueil ados au directeur Olivier.

Après toutes ces émotions, les jeunes ont profité des vacances d'été et d'un planning qui annonce encore beaucoup de nouveaux souvenirs à raconter dans un prochain appel à projet. A suivre...



Intercommunalité et Services publics

Mission locale du Pays Salonais



La Mission Locale du Pays Salonais accueille, informe, accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans de 19 communes du territoire du Pays Salonais dont la commune d'Orgon fait partie.

En s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux fortement développé ces dernières années et des actions innovantes soutenues par les politiques locales, la Mission Locale propose aux jeunes Orgonnais et Orgonnaises un accompagnement global en vue de garantir leur accès à l'autonomie.

De la santé à la recherche d'un logement en passant par l'orientation vers une formation, la recherche d'un emploi, d'un contrat en alternance, le soutien dans le passage du permis de conduire ou la mobilité internationale les jeunes peuvent aborder tous les sujets qui les intéressent dans un cadre d'écoute bienveillante auprès de professionnels investis dans leur mission de délégation de service public.

Semaine *RAPID* - Action d'accompagnement renforcé

Du 15 au 19 juin 2026, quatre jeunes d'Orgon, Plan d'Orgon et Eygalières ont pu bénéficier d'un stage drone, organisée par la Mission Locale du Pays Salonais et financé par Terre de Provence dans le cadre du Rapid qui concerne les jeunes habitant le quartier prioritaire de la politique de la Ville d'Orgon.

Durant cette semaine la Mission Locale s'est appuyée sur l'expertise de Carri'Air et à son vice-président, Philippe BERNARD, association affiliée à la Fédération Française Aéronautique, qui a coordonné tous les intervenants, mais aussi sur l'expertise et la pédagogie de Patrick AUGEZ télépilote de drone et formateur, président du centre de formation DCX-AP.

Au total, les jeunes auront pu bénéficier de cinq demi-journées de formation théorique, deux journées de formation pratique, deux visites d'entreprises liées au pilotage de drone - RTE d'Avignon et EAC à Caromb. La dernière demi-journée a été consacrée au passage de l'examen Open A1/A3, qui permet de certifier les capacités de pilote de drone de loisir. 100% de réussite à cet examen.

Cette semaine aura été riche en apprentissage et en échanges. Elle aura permis aux jeunes présents de se mobiliser une semaine complète dans un domaine qu'ils ne connaissaient pas et dans lequel ils ont pu développer de nombreuses compétences et être certifiés.



Zoom sur l'Auto-École Sociale et Solidaire

Le permis de conduire est aujourd'hui un véritable atout pour accéder à l'emploi, à la formation ou à l'apprentissage. Afin de favoriser la mobilité et l'autonomie des jeunes, la Mission Locale du Pays Salonais propose aux jeunes d'Orgon de bénéficier de son Auto-École Sociale et Solidaire.

Ce dispositif permet d'accompagner les jeunes dans l'obtention de leur permis de conduire en tenant compte de leurs besoins et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur parcours. Véritable levier d'insertion, il contribue à sécuriser leurs parcours vers l'emploi.

Pour préparer l'examen théorique, des ateliers Code de la route sont proposés chaque mardi et mercredi de 14h à 16h sur l'antenne de Plan d'Orgon. Ces temps d'apprentissage permettent aux jeunes de réviser le Code de la route, de s'entraîner régulièrement et de gagner en confiance avant le passage de l'examen.



Mission Locale du Pays Salonais Antenne de Plan d'Orgon

☎ 09.62.24.99.18

Intercommunalité et Services publics



Intramuros

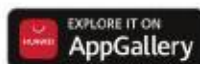
Toute l'information du territoire sur votre téléphone

Terre de Provence Agglomération est désormais accessible sur l'application gratuite IntraMuros.

- Actualités
- Agenda
- Gestion des déchets
- Eau et assainissement
- Démarches utiles
- Alertes
- Services
- Transports
- Offres d'emploi

L'application permet de retrouver facilement les informations de l'intercommunalité. Après téléchargement, il suffit de rechercher et de sélectionner Orgon pour suivre les informations qui concernent la commune et le territoire.

Disponible gratuitement sur



Une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Dans le cadre de sa politique de préservation de la ressource en eau, Terre de Provence Agglomération aide les habitants à financer l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Cette aide peut représenter jusqu'à 50 % du reste à charge, après déduction des autres aides éventuelles, dans la limite de :



Jusqu'à
80 €
pour un
récupérateur
hors-sol

Jusqu'à
100 €
pour un
récupérateur
enterré



✓ Le dispositif est ouvert aux habitants du territoire, sans condition de ressources, pour un seul équipement par foyer.

✓ Pour être éligible, le récupérateur doit Avoir été acheté en 2025 ou 2026, être raccordé à une gouttière et disposer d'une capacité minimale de 300 litres hors-sol ou 2 000 litres enterré.

✓ Le dossier doit comprendre le formulaire de demande, la facture, une photo de l'installation, un justificatif de domicile et un RIB.



Informations et dossier de demande
✉ ddurable@terredeprovence-agglo.com



5 place Marius Chabrand
13630 Eyragues
04.32.61.963.30

✉ accueil@terredeprovence-agglo.com
www.terredeprovence-agglo.com

Sécurisation de l'alimentation en eau potable d'Orgon



La commune d'Orgon n'est historiquement alimentée en eau potable que par l'unique ressource du puits du Paradou, situé au nord de la commune.



Cette fragilité a retenu l'attention de la Régie des Eaux de Terre de Provence qui s'emploie depuis plusieurs années à mettre en œuvre une alimentation de secours depuis les ressources voisines sécurisées de Mollégès et Saint-Andiol.



Les travaux de sécurisation vont permettre d'ici la fin de l'été 2026 de disposer d'un secours en cas de pollution ou de défaillance du puits historique.



Ces travaux stratégiques pour la pérennité de l'approvisionnement en eau potable des orgonnais s'accompagneront nécessairement de coupures d'eau, temporaires, mais nécessaires aux derniers raccordements.

*La Régie des Eaux de Terre de Provence
vous remercie de votre compréhension.*



1313 route Jean Moulin
13670 Saint-Andiol

04.90.95.04.36

contact@eauxtdp.fr

www.eaux-terredeprovence.fr

Intercommunalité et Services publics

Vendredi 26 juin

Le Parc naturel régional des Alpilles **accueille les élus du territoire**

Vendredi 26 juin, le Parc naturel régional des Alpilles a réuni à Fontvieille les élus des communes du territoire à l'occasion d'une journée d'accueil et d'échanges.

Ce rendez-vous a été organisé à la suite du renouvellement des conseils municipaux et des instances du Parc.

Cette rencontre a permis aux élus de mieux connaître les missions, les équipes et les différents domaines d'intervention du Parc :

- ♦ Préservation des paysages et de la biodiversité.
- ♦ Transition écologique.
- ♦ Prévention des incendies et gestion de la forêt,
- ♦ Urbanisme.
- ♦ Aménagement du territoire.
- ♦ Sensibilisation à l'environnement.

Temps de présentation, rencontres avec les agents du Parc et ateliers thématiques ont rythmé cette journée, avec un objectif commun :

Renforcer la coopération entre le Parc et les communes des Alpilles.



À travers sa Charte, le Parc accompagne en effet les collectivités dans la préservation et la valorisation de leur territoire, tout en conciliant qualité de vie, développement local et protection de l'environnement.

La Maison du Parc vous accueille

La Maison du Parc naturel régional des Alpilles, située à Saint-Rémy-de-Provence, est également ouverte au public. Informations sur le territoire, expositions, animations, jardin pédagogique et documentation permettent d'y découvrir les nombreuses actions conduites par le Parc.



Maison du Parc des Alpilles

2 boulevard Marceau
13210 Saint-Rémy-de-Provence

☎ 04.90.90.44.00

✉ contact@parc-alpilles.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

La Durance à vélo - Un nouvel itinéraire pour Orgon

Porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance - SMAVD, le projet La Durance à vélo poursuit son développement avec l'achèvement d'un nouveau tronçon reliant Mallemort, Sénas et Orgon sur 13 kilomètres.

À Orgon, cette réalisation ouvre un nouvel itinéraire de promenade et de déplacement doux au plus près de la Durance. La voie verte a été aménagée entre le chemin de Castellamare et le passage sous l'autoroute, route de Bazarde, sur un parcours 100 % en site propre, dédié aux cyclistes, piétons et cavaliers.

L'objectif est simple : permettre de circuler autrement, dans un cadre naturel préservé, tout en renforçant les connexions entre les communes de la vallée. Le projet s'adresse aussi bien aux habitants pour leurs loisirs ou certains déplacements du quotidien qu'aux visiteurs et aux cyclotouristes. À terme, La Durance à vélo doit représenter plus de 120 kilomètres d'itinéraires le long de la rivière.

Un parcours qui met en valeur le paysage orgonnais

Le tronçon aménagé sur Orgon offre une nouvelle manière de découvrir les paysages de la commune. Le parcours longe la Durance et permet notamment de profiter de vues sur le Petit Luberon, les Alpilles et Notre-Dame de Beauregard.

Parmi les aménagements réalisés figure la passerelle de la Durancette, qui permet de franchir ce petit affluent de la Durance. À proximité, une aire de détente équipée de mobilier de pique-nique et de panneaux d'interprétation invite à faire une pause et à mieux comprendre la richesse du milieu naturel.

Le parcours bénéficie également d'un jalonnement spécifique et de dispositifs destinés à limiter la circulation des véhicules motorisés. L'enjeu est à la fois de garantir la sécurité et la tranquillité des usagers, mais aussi de préserver les espaces naturels traversés.

Favoriser les mobilités douces à Orgon

Pour Orgon, cet aménagement s'inscrit pleinement dans une volonté de favoriser la marche et le vélo, d'améliorer le cadre de vie et de mieux relier le village à son environnement naturel.

La Durance à vélo ne constitue donc pas uniquement un itinéraire de loisirs. Elle participe aussi à un maillage plus large du territoire, avec des liaisons vers les centres-villes, les équipements, les pôles d'activités et les autres itinéraires cyclables.

Les travaux réalisés à Orgon ont été achevés en juin 2026 et réceptionnés durant cet été. Le projet a bénéficié d'un financement public à hauteur de 80 %, avec le soutien du Département des Bouches-du-Rhône à hauteur de 55 % et de l'État à hauteur de 25 %.

Avec La Durance à vélo, Orgon prend toute sa place dans un projet structurant à l'échelle de la vallée, tout en proposant aux habitants une nouvelle façon de se déplacer, de se promener et de redécouvrir leur territoire.



En chiffres...

13 km

entre Mallemort,
Sénas et Orgon

100 %

en site propre
à Orgon

80 %

de financements
publics

Plus de **120 km**

à terme le long de
la Durance



Sécurité et Prévention



Police municipale d'Orgon

Présence, prévention et tranquillité au quotidien

La Police Municipale d'Orgon assure une présence quotidienne sur le terrain afin de contribuer à la tranquillité publique, prévenir les incivilités et veiller à la sécurité des habitants. Afin d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des agents, les bureaux de la Police Municipale ont été transférés avenue de la Victoire.

Les *missions* de la Police Municipale

Surveillance Présence et surveillance générale de la commune	Prévention Cambriolages, incivilités et troubles à la tranquillité publique	Stationnement Gestion du stationnement et des zones bleues	Contrôle Suivi des travaux et conformité des réalisations
Fourrière Véhicules et animaux errants, blessés ou mort	Administratif Débits de boissons, circulation, conventions, publicités, taxis	Urbanisme Vérification de la conformité des constructions et aménagements	

Un réseau de vidéoprotection renforcé

La commune dispose aujourd'hui d'un réseau de vidéoprotection renforcé, avec plus de 60 caméras réparties sur l'ensemble du territoire communal, représentant plus d'une centaine de vues. Modernisé et développé ces dernières années, ce dispositif constitue un outil essentiel de prévention et d'aide à l'enquête. Il permet notamment de faciliter l'intervention des forces de l'ordre en cas d'incivilités, de dégradations ou de faits délictueux, et contribue à mieux protéger les habitants et les biens. Le centre de supervision, géré par la Police Municipale, travaille en lien direct avec la Gendarmerie d'Orgon, afin de favoriser une coordination rapide et efficace lors des interventions. Cette complémentarité entre présence humaine, prévention de proximité et outils technologiques permet d'assurer une surveillance attentive du territoire communal.



Tranquillité Vacances

Un service gratuit permettant aux habitants de signaler leurs absences. Les agents assurent alors des passages réguliers et préviennent les propriétaires en cas d'anomalie. Le formulaire est disponible à l'accueil de la mairie, au poste de police municipale ou par demande par mail.

Orgonnais vigilants



Un réseau local de vigilance partagée, favorisant la coopération entre habitants et Police Municipale pour prévenir les actes de malveillance. La police municipale souhaite agrandir ce réseau avec de nouveaux adhérents et de nouveaux quartiers à protéger.

Informations pratiques

📍 Avenue de la Victoire 13660 Orgon

☎ 04.90.73.36.11

✉ policemunicipale@orgon.fr



Police Municipale ORGON

Page officielle d'information sur la sécurité, la circulation, le stationnement et les objets trouvés.

Réserve Communale de Sécurité Civile - Des bénévoles engagés pour Orgon

Composée de citoyens bénévoles, la Réserve Communale de Sécurité Civile d'Orgon accompagne la commune dans ses actions de prévention des risques, de préparation aux situations de crise et de soutien à la population.

Placée sous l'autorité de Madame le Maire, elle intervient toute l'année, dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la commune et en coordination avec les services compétents.

En période estivale, les réservistes participent à la surveillance des massifs forestiers, à la tenue de la vigie de Notre-Dame-de-Beauregard, aux patrouilles de prévention et à l'information du public sur les conditions d'accès aux espaces naturels et les risques d'incendie.

Lors d'intempéries, d'inondations, d'épisodes neigeux ou de tout autre événement majeur, ils peuvent être mobilisés pour informer et orienter la population, diffuser les consignes de sécurité, apporter un soutien logistique aux services engagés, guider les moyens de secours ou participer à l'accueil des personnes dans un centre communal.

Après une crise, la R.C.S.C. peut également contribuer au recensement des besoins, à l'aide aux personnes sinistrées, à l'information des habitants et aux opérations permettant un retour progressif à la normale.

Tout au long de l'année, les bénévoles participent aussi à des actions de sensibilisation, à des formations, à des exercices et à certains dispositifs préventifs organisés lors des manifestations communales.

La R.C.S.C. agit en complément des sapeurs-pompiers, des forces de sécurité, des services de santé et des services municipaux. Ses membres interviennent dans la limite de leur formation, de leurs compétences et des équipements mis à leur disposition.



Rejoignez la RSCS d'Orgon

Rejoindre la Réserve Communale de Sécurité Civile, c'est mettre sa disponibilité, ses compétences et son énergie au service de la commune et de ses habitants.



Renseignements et candidatures

✉ contact@rcscorgon.fr

Site internet : www.orgon.fr

Actualités à suivre sur



RCSC Orgon

ORGON *se souvient, pour mieux transmettre*

Tout au long de l'année, la commune d'Orgon célèbre les moments forts de notre histoire et rend hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la Liberté.

*Mémoire, gratitude, unité :
des valeurs qui nous rassemblent.*

19 MARS

Dépôt de gerbes

Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



23 MAI

Dépôt de gerbes

Journée nationale d'hommage aux victimes de la traite et de l'esclavage.



14 JUILLET

Fête Nationale

Célébration de la Fête Nationale, symbole de notre République, de ses valeurs et de notre unité.



8 MAI

Victoire 1945

Cérémonie commémorant la Victoire du 8 mai 1945 et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



18 JUIN

Appel à la résistance

Hommage à l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940, symbole de la Résistance et de l'espérance.



24 AOÛT

Libération d'Orgon

Cérémonie rendant hommage aux combattants et aux habitants qui ont œuvré pour notre liberté.



Evénements et Festivités

11 JANVIER 2026

18 JANVIER 2026

12 AVRIL 2026

11 AVRIL 2026

1^{er} AOÛT 2026

Lotos



Organisés par

◇ La Boule des
Beauregard

◇ Club Taurin
La Bouvine

◇ GPE Orgon

◇ Handball Club
Orgonnais



7 FÉVRIER 2026

8 FÉVRIER 2026

*Pièce de théâtre
Papet.com*

Espace
Renaissance



7 MARS 2026

Carnaval

Espace
Renaissance



Evénements et Festivités



6 AVRIL 2026

*Lundi de
Pâques*

Notre-Dame
de
Beauregard



30 MAI 2026

*Nettoyons
le Sud*

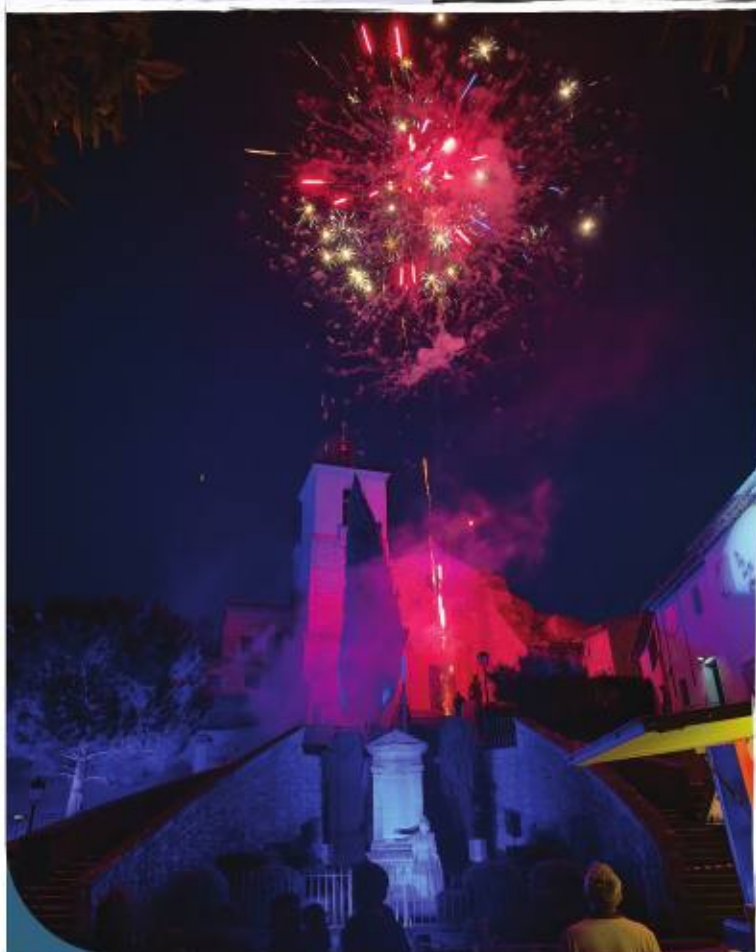
REGION
SUD



27 JUIN 2026

Feu de la Saint-Jean

Place de la Liberté



4 JUILLET 2026

Nocturne au musée

M_{usée}
Urgonia

Evénements et Festivités



11 JUILLET 2026

Bal des Ardents

Place de la Liberté



1^{er} AOÛT 2026

2 AOÛT 2026

Bourse aux minéraux et aux fossiles

Espace
Renaissance



DE MARS À OCTOBRE 2026

Concours de boules

Place du Four à Chaux



DE JUIN À AOÛT 2026

Courses taurines

Arènes





18 et 19 juillet 2026



Journées médiévales



Organisées par la Commission
municipale des Fêtes
et la Compagnie de Trencavel



Evénements et Festivités



Fête votive de Notre-Dame





Du 13 au 17 août 2026



Septembre 2026

Samedi 12 septembre

Matinée des associations

De 9 h à 12 h - Espace Renaissance

Mercredi 16 septembre

Initiation au dégagement de fossiles

9 h - Musée Urgonia

18, 19 et 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

10 h - Musée Urgonia

Samedi 26 septembre

Le Sentier au pas des P'tits ânes

9 h 30 - Départ du Musée Urgonia

Concours de boules

15 h - Place du Four à Chaux

Dimanche 27 septembre

Bourse aux jouets et vêtements

8 h 30 - Espace Renaissance

Octobre 2026

7, 9, 10 et 11 octobre

Semaine Bleue

Animation pour les Anciens

Repas des Anciens et loto

Concours de coinche

Exposition « Pour ne pas oublier »

Médiathèque, Espace Renaissance

et Foyer Rural

Samedi 10 octobre

Fête de la Science 2026

Carrières et Musée Urgonia

Atelier « Fabrique ta sorcière »

10 h - Médiathèque

Dimanche 11 octobre

Octobre Rose

Course de 10 kilomètres

Promenade de 6 kilomètres

Concours de boules

9 h 30 - Place du Four à Chaux

Mercredi 14 octobre

Atelier « Moulage de fossiles »

10 h - Musée Urgonia

« Rêve conté »

10 h 30 - Médiathèque

Atelier « Les volcans »

13 h 30 - Musée Urgonia

Atelier « Fabrique ton bracelet »

14 h 30 - Médiathèque

Samedi 17 octobre

Visite et atelier « Les oiseaux »

10 h - Musée Urgonia

Dimanche 18 octobre

Concours de boules

14 h 30 - Place du Four à Chaux

Mardi 20 octobre

Atelier créatif « Les perles »

14 h 30 - Médiathèque

Mercredi 21 octobre

Atelier « Jeux autour du Haïku »

14 h 30 - Médiathèque

Vendredi 23 octobre

Atelier créatif « Spécial Halloween »

10 h 30 - Médiathèque

Lundi 26 octobre

Atelier « Land Art »

14 h - Musée Urgonia

Mercredi 28 octobre

Atelier « Animaux fantastiques »

10 h - Musée Urgonia

Jeudi 29 octobre

Atelier « Delacroix »

10 h - Musée Urgonia

Vendredi 30 octobre

Projection d'un film d'Halloween

18 h - Médiathèque

Samedi 31 octobre

Halloween

Chasse aux bonbons

17 h 30 - Départ place de la Liberté

Nuit de l'horreur

21 h - Lac de Lavau

Novembre 2026

Mercredi 4 novembre

« Rêve conté »

10 h 30 - Médiathèque

Samedi 7 novembre

Café littéraire

10 h - Médiathèque

Dimanche 8 novembre

Bourse aux livres

8 h 30 - Espace Renaissance

Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative

9 h 30 - Monument aux Morts

Mercredi 18 novembre

Atelier créatif

10 h 30 - Médiathèque

Vendredi 20 novembre

Conférence « Les statues Menhirs »

18 h 30 - Médiathèque

Samedi 21 novembre

Spectacle « Dans mon grenier »

10 h 30 - Médiathèque

Initiation au dégagement de fossiles

14 h - Musée Urgonia

Novembre Bleu

Mercredi 25 novembre

Atelier « Les abeilles »

10 h - Musée Urgonia

Atelier « Ulysse et Circé »

13 h 30 - Musée Urgonia

Atelier origami

14 h 30 - Médiathèque

Samedi 28 novembre

Visite et atelier « Ammonites »

10 h - Musée Urgonia

Décembre 2026

Mercredi 2 décembre

Atelier créatif

10 h 30 - Médiathèque

Vendredi 4 décembre

Téléthon

Vente de crêpes - Loto

Samedi 5 et dimanche 6 décembre

Foire de Noël

Espace Renaissance

Mercredi 9 décembre

« Rêve conté »

10 h 30 - Médiathèque

Samedi 12 décembre

Spectacle « Kinoko »

10 h 30 - Médiathèque

Mercredi 16 décembre

Atelier « Les maisons gauloises »

10 h - Musée Urgonia

Atelier « Le métal chez les gaulois »

13 h 30 - Musée Urgonia

Samedi 19 décembre

Initiation au dégagement de fossiles

14 h - Musée Urgonia

Mardi 22 décembre

Atelier créatif « Spécial Noël »

14 h 30 - Médiathèque

Mercredi 23 décembre

Lectures de Noël

10 h 30 - Médiathèque

Jeudi 31 décembre

Feu d'artifice

Stade Taberner

Restez informés

Les canaux officiels d'information de la commune



Mairie d'Orgon

3,2 K followers • 223 suivi(e)s

Page Facebook officielle de la mairie d'Orgon.

■ Mairie

Pour suivre l'actualité d'Orgon, retrouver les informations pratiques, les événements, les alertes et les services municipaux, plusieurs supports officiels sont à votre disposition.

Le site internet
de la commune

 www.orgon.fr

Actualités, démarches, services
municipaux, informations
pratiques et publications
officielles



Facebook
Mairie d'Orgon
[@mairiedorgon](https://www.facebook.com/mairiedorgon)



Instagram
Mairie d'Orgon
[@mairiedorgon](https://www.instagram.com/mairiedorgon)

Le panneau lumineux municipal

Renouvelé en avril 2026, le panneau lumineux de la commune est désormais équipé d'un affichage LED, plus moderne et plus lisible. Il relaie en centre-ville les principales informations municipales, les rendez-vous et les événements à venir.



La Gazette d'Orgon

Elle vous permet de retrouver régulièrement l'actualité de la commune et les grands rendez-vous des mois à venir. Pour les horaires, les précisions pratiques, les éventuelles modifications et les informations de dernière minute, pensez également à consulter le site internet, Facebook, Instagram et le panneau lumineux, actualisés au fil de l'actualité.

→ *Un clic, un coup d'œil, une info* : pour une information municipale fiable et à jour, gardez le réflexe des canaux officiels de la commune.

 *Inscrivez-vous sur les listes électorales* ou vérifiez votre situation électorale en quelques clics :

 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

Article de la majorité

Chères Orgonnaises, chers Orgonnais,

Les premières semaines de ce mandat ont déjà donné lieu à plusieurs prises de position sur la situation financière de notre commune. Il nous paraît donc essentiel de rappeler les principes qui guident l'action de la majorité municipale : responsabilité, transparence et maîtrise des dépenses publiques.

Le budget 2026 a été construit avec rigueur, dans un contexte économique qui impose à toutes les collectivités une vigilance accrue. Chaque dépense fait l'objet d'un examen attentif afin de préserver les équilibres financiers de la commune, tout en maintenant la qualité des services rendus aux Orgonnais et la capacité d'Orgon à investir pour son avenir.

Les choix budgétaires opérés répondent à cette exigence. Ils permettent à la commune de poursuivre ses projets en recherchant systématiquement les financements mobilisables auprès de ses partenaires. Plusieurs demandes de subventions ont ainsi été déposées et certaines ont d'ores et déjà fait l'objet d'accords, venant conforter les investissements engagés ou programmés.

Le soutien à l'activité locale, aux commerces et aux artisans demeure également une priorité. Mais accompagner le dynamisme du village suppose aussi de préserver durablement les capacités financières de la commune et d'effectuer des arbitrages responsables dans l'intérêt collectif.

Notre équipe continuera donc à agir avec méthode, pragmatisme et transparence, sans éluder les difficultés mais sans céder non plus aux raccourcis.

Notre engagement reste le même : préserver aujourd'hui les équilibres de la commune pour pouvoir construire durablement l'Orgon de demain.

Angélique YTIER CLARETON pour l'équipe ORGON AVEC VOUS

Tribune de l'opposition

Chères Orgonnaises, chers Orgonnais,

Nous remercions chaleureusement les 644 électeurs qui ont accordé leur confiance à notre groupe ORGON EN ACTION. Ce soutien nous honore et renforce notre détermination à représenter et défendre l'intérêt général au sein du conseil municipal.

Lors du vote du budget 2025, nous avons choisi de voter contre, estimant que plusieurs éléments méritaient davantage de prudence et d'explications. Alors que la situation financière de la commune avait été présentée comme solide quelques semaines auparavant, les documents budgétaires font apparaître un déséquilibre important de plus de 2,1 millions d'euros ainsi qu'une hausse significative des dépenses de fonctionnement.

Par ailleurs, les Orgonnais constateront une augmentation du taux de la taxe foncière sur le bâti. Dans un contexte économique déjà difficile pour de nombreux ménages, cette décision appelle selon nous à une vigilance accrue dans la gestion des finances communales.

Nous nous interrogeons également sur certaines prévisions de financement et sur la faisabilité de plusieurs subventions annoncées. Autre mesure d'urgence pour les raisons financières précitées, la majorité a voté contre l'exonération d'une taxe dont pouvaient bénéficier les commerces et artisans du centre-ville : curieuse façon de soutenir l'activité économique du village...

Notre rôle d'élus d'opposition est d'examiner ces dossiers avec attention, de poser les questions nécessaires et d'alerter lorsque nous estimons que des risques existent pour l'avenir de la commune.

Pour autant, nous restons confiants dans la capacité d'Orgon à relever les défis qui l'attendent. Le mandat ne fait que commencer. Avec sérieux, transparence et esprit constructif, ORGON EN ACTION continuera à travailler, proposer et défendre les intérêts de tous les habitants.

À votre écoute et à votre service - Hervé MALLET pour ORGON EN ACTION

État civil du 1^{er} janvier au 31 août 2026

Ils sont *nés*...

SAHRAOUI Ritaj le 5 janvier 2026
REYNE Valentina, Coryne, Rosemonde le 12 février 2026
DAOUDI Yakout le 20 février 2026
CHEVALIER Andrea, Ginette, Annie le 2 mars 2026
BELFOR ES-SAADFI Firas le 13 mars 2026
DAOUDI Mariam le 14 mars 2026
AUGIER Emilio, François, Naël le 25 mars 2026
GARRISSAC Fabio, Stefano le 6 avril 2026
TRICHARD Romane, Karine, Jacqueline le 8 avril 2026
LOISON Ezra, Loïc, Régis le 14 avril 2026
GARCIA Saraï le 17 avril 2026
CAVALLINI Alessio, Gianluca, Gianpietro le 21 mai 2026
AISSAOUI Leya le 23 mai 2026
BONNEMAISON Lou, Pauline, Juliette le 5 juin 2026
TAABANI Ranel le 5 juin 2026
SANTIAGO Carmen, Lybana le 11 juin 2026
AJROUD Lamis le 15 juin 2026
MICHEL Albane, Angélique, Peggy le 18 juin 2026
FERNANDEZ Isaïe, Raphaël le 30 juin 2026
HASSENE DAOUADJI Mohamed, Émir le 21 juillet 2026
SORIA Kamil, Leyan le 6 août 2026
DONATO BRANCHU Léya, Gaïa, Monique, Frédérique le 21 août 2026
CANTIN FABY Joy le 30 août 2026



Ils se sont *mariés*...

SOUAIFI Ellia, Kadja et LOUSSKI ZAHIDI Mohamed, Amin le 17 janvier 2026
ZAIM Hind et BOUDCHAR Mimoun le 24 janvier 2026
TEISSIER Audrey, Solange, Béatrice et PETRE Stéphane, Jean-Louis, Alfred le 31 janvier 2026
MARCET Gladys, Astrid, Florence et MARTINEZ Terry, Joseph le 21 février 2026
DONATO Marina, Alexandra, Sabrina et BRANCHU Jérôme, Arnault le 14 mars 2026
FLOQUET Virginie, Anna et POISSE Luc, Paul le 24 avril 2026
SAYATHAM Estelle, et AUSINA José le 23 mai 2026
COUVREUX Flore, Christine et NOTÉ Jérôme le 6 juin 2026
FAGHEL Audrey, Marie-France et PULICE Mickaël, Antoine le 20 juin 2026
FAHY Laurine, Rose, Michelle et LEVIELLE Alexis, Julien le 22 août 2026
SANCHIS Pamela, Lucette, Henriette et DUPRIEZ Cédric, Léon, François le 22 août 2026
PEREZ Yolande et DOUDAROFF Franck, Serge, Georges le 22 août 2026
LAÏR Anissa et FARDELLA Maxime, Jean-Michel le 25 août 2026



Ils nous ont quittés...

GERBER Edouard, Morand le 19 janvier 2026

FERNANDEZ Manuel le 4 février 2026

GIRARD Claude le 26 mars 2026

MAURIN Florian, Pierre, Francis le 27 mars 2026

MAUPETIT Jonathan Denis Karl Angel le 7 avril 2026

BORDE Claude, Jean le 28 mars 2026

PION-ROUX Rose, Marie, Georgette veuve MARESCA le 13 avril 2026

POUDEVIGNE Annie, Laure, Henriette épouse ISOUARD le 5 juin 2026

BOUNOUARA Brahim le 17 juin 2026

MARGUET Pascal, Pierre, Eugène le 22 juin 2026

DEBORD Louis, Daniel le 19 juillet 2026

LOBREAUX Luc, Louis, Michel le 2 août 2026

BILLON Brigitte, Liliane, Paulette, Emilie le 5 août 2026

RUIZ Anne-Marie, José le 8 juillet 2026

BOVY Marlène Jeannine épouse DI MARCO le 14 juillet 2026

MAKHLOUF Yamna veuve BELKHOUS le 14 août 2026



Hommage à *Annie ISOUARD*

La Commune d'Orgon souhaite rendre hommage à Annie ISOUARD, qui a consacré une part importante de sa vie au service de notre village.

Durant vingt-cinq années, de 1983 à 2008, elle a siégé au Conseil municipal, d'abord comme conseillère municipale puis comme adjointe au maire pendant trois mandats. Un long engagement au cours duquel elle a accompagné la vie et l'évolution d'Orgon avec constance, disponibilité et dévouement.

Pour Annie ISOUARD, l'engagement municipal était avant tout une manière de servir et d'être utile aux autres. Proche des habitants, attentive aux préoccupations de chacun, elle était profondément attachée au contact humain et n'hésitait pas à donner de son temps pour aider ou faire avancer les projets de la commune. Ceux qui l'ont côtoyée se souviennent de sa détermination, de son écoute et de sa générosité.

Elle aura ainsi laissé son empreinte dans la vie municipale d'Orgon, avec discrétion et efficacité, davantage par sa présence et son travail quotidien que par les grands discours.

Ces dernières années, la maladie l'avait éloignée de la vie publique et de ce village auquel elle était si attachée. Son souvenir demeure néanmoins bien présent auprès de celles et ceux qui l'ont connue et ont partagé avec elle ces nombreuses années au service d'Orgon.

Avec sa disparition, Orgon perd une femme de devoir, de conviction et de cœur, qui aura consacré vingt-cinq années de sa vie au bien commun.

La Municipalité adresse à sa famille et à ses proches ses pensées les plus sincères et reconnaissantes.

Informations pratiques

Professionnels de la *santé*

Cabinet de psychomotricité

Mme PARPEIX

☒ 1 chemin des Aires
☎ 07.67.48.66.32

Mme TISON

☒ 1 chemin des Aires
☎ 07.83.42.45.98

Chirurgien dentiste

Dr DINUT

☒ 2 ter avenue de la Victoire
☎ 04.90.73.00.40

Hypnose Ericksonienne - PNL

Mme BOCCARDY

☒ 17 bis chemin de la Mine
☎ 06.17.51.69.92

Infirmiers

Cabinet d'infirmiers

Mme CANAL - M. GLORY - Mme MAS -
Mme VINCKEL

☒ Pôle médical rue du Mont Sauvy
☎ 06.79.43.76.59

Mme ROSTAN

☒ 100 route d'Eygalières
☎ 07.82.09.76.84

Mme TEULET

☒ 100 route d'Eygalières
☎ 06.71.35.29.86

Kinésologue

Mme COSTE

☒ Quartier le Colombier
☎ 07.71.04.59.48

Masseurs - kinésithérapeutes

M. FERRERO

☒ 25 avenue de la Victoire
☎ 06.28.07.69.84

M. LONGO

☒ Pôle médical rue du Mont Sauvy
☎ 06.08.47.31.12

Médecins généralistes

Dr PAQUE THOMAS

☒ Rue sous le Fort
☎ 04.90.73.08.80

Dr RUBY

☒ Rue sous le Fort
☎ 04.90.73.08.80

Cabinet de médecins du Pôle médical

☒ Pôle médical rue du Mont Sauvy
☎ 04.44.47.01.40

Naturopathe

Mme HABER

☒ 5 traverse des Jardins
☎ 07.68.81.38.00

Orthophonistes

Mme BRIOIST

☒ Pôle médical rue du Mont Sauvy
☎ 06.67.85.79.75

Mme GUYONNAUD

☒ Pôle médical rue du Mont Sauvy
☎ 06.60.33.83.82

Ostéopathe

M. MAZZETTA

☒ Pôle médical rue du Mont Sauvy
☎ 06.28.68.18.20

Pharmacie

Pharmacie de la Durance

☒ 2a avenue de la Victoire
☎ 04.90.73.00.22

Psychologue

M. BIARD

☒ Pôle médical rue du Mont Sauvy
☎ 07.59.67.63.28

Mme CANAL

☒ 100 route d'Eygalières
☎ 07.49.27.64.77



Informations pratiques

Permanences à Orgon

❖ A.D.M.R.

Le mardi de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h à la Médiathèque.

☎ 04.90.50.75.20

❖ Assistante sociale du CD 13

Le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous dans les bureaux de Familles Rurales.

☎ 04.13.31.03.50

❖ Assistante sociale ATOL

Le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous dans les bureaux de Familles Rurales.

❖ CAUE

Le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous en Mairie.

☎ 04.90.73.00.01

❖ CIDFF

Le 1^{er} mardi du mois de 14h à 16h sur rendez-vous en Mairie.

☎ 04.90.93.47.76

❖ Conciliateur de justice

Le 1^{er} mercredi du mois sur rendez-vous de 9h à 12h en Mairie.

✉ eric.albord@conciliateurdejustice.fr

❖ Conseiller emploi DAPE

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous dans les bureaux de Familles Rurales.

❖ Conseiller numérique de Terre de Provence

Le vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 14h à 18h à la Médiathèque.

☎ 06.46.51.09.34

✉ conseilnumerique@terredeprovence-agglo.com

❖ Conseil citoyen d'Orgon

Le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h à l'EVS.

✉ conseilcitoyen13660orgon@gmail.com

❖ Consultations pour les nourrissons P.M.I.

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h à 12h au 1 chemin des Aires.

☎ 04.13.31.03.50

❖ Delta Sud

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h à l'EVS.

❖ France Travail

Le mardi de 9h à 12h sur rendez-vous à la Médiathèque.

❖ Maison des adolescents

Le mercredi de 13h à 18h dans les bureaux de Familles Rurales.

☎ 04.78.41.38.76

❖ Mission locale

Le jeudi sur rendez-vous en Mairie.

☎ 09.62.24.99.18

❖ Ordre des avocats de Tarascon

Le lundi tous les deux mois de 9h à 12h sur rendez-vous en Mairie.

☎ 04.90.73.00.01

❖ Soliha

Le premier mardi du mois de 9h à 12h en Mairie.

Numéros utiles

◆ Brigade territoriale de gendarmerie

✉ Avenue Jean Moulin 13660 Orgon

☎ 04.90.73.00.06

◆ Centre de Secours Alpilles Durance de Mollégès

✉ 58 chemin de Poupaille 13940 Mollégès

☎ 04.90.20.02.25

◆ Centre de Secours de Sénas

✉ Rue du Moulin 13560 Sénas

☎ 04.90.57.20.57

◆ Centre des finances publiques

✉ 14 avenue de la Chaffine 13160 Châteaurenard

☎ 04.90.94.13.50

◆ Déchetterie de Mollégès

✉ Quartier des Eguilles chemin du Mas de Robin 13940 Mollégès

Prise de rendez-vous sur le site internet de TPA

<https://rdv-dechetterie.fr/connexion.action>

◆ Régie des Eaux de Terre de Provence - Agence de Saint-Andiol

✉ 1313 route Jean Moulin 13670 Saint-Andiol

☎ 04.90.95.04.36

✉ contact@eauxtdp.fr

◆ Réserve Communale de Sécurité Civile

✉ Route de la Gare 13660 Orgon

✉ contact@rcscorgon.fr



VILLE D'ORGON

Mairie

Place de la
Liberté
13660 Orgon

Accueil du lundi au
vendredi
de 8h30 à 12h
et
de 13h à 16h15

☎ 04.90.73.00.01

✉ mairie@orgon.fr

🌐 www.orgon.fr

*Pour tout savoir
sur l'actualité
de la commune
d'Orgon, abonnez-
vous à nos réseaux
sociaux*



Services municipaux

✦ Secrétariat de Madame le Maire

✉ secretariat@orgon.fr

✦ Agence postale communale

→ Lundi et jeudi de 13h30 à 16h30

→ Mardi, mercredi et vendredi de
8h30 à 12h

☎ 04.15.98.21.38

✦ Élections - Cimetières

→ Accueil uniquement sur rendez-vous

✉ prevention@orgon.fr

✦ État-civil

→ Accueil uniquement sur rendez-vous

✉ etatcivil@orgon.fr

✦ Urbanisme

→ Accueil uniquement le matin sur
rendez-vous

✉ urbanisme@orgon.fr

✦ Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

→ Accueil uniquement du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h sur rendez-
vous

→ Permanences téléphonique le
lundi, mardi et jeudi de 13 h à 16 h 30

☎ 04.90.73.37.88

✉ ccas@orgon.fr

Police Municipale

→ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☎ 04.90.73.36.11 - ✉ policemunicipale@orgon.fr

Pôle Culture et Communication

✦ Médiathèque Edmond Rostand

→ Mardi et vendredi de 10h à 12h et de
15h à 18h

→ Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

→ Jeudi et samedi de 10h à 12h

☎ 04.90.73.30.51

✉ mediatheque@orgon.fr

✦ Musée Urgonia & Info Tourisme

→ Du lundi au samedi de 10h à 12h et
de 14h à 17h30

☎ 04.90.73.09.54

✉ musee.urgonia@orgon.fr

✉ urgonia.mediation@orgon.fr

✉ officedetourisme@orgon.fr

🌐 www.musee-urgonia.fr

✦ Vie associative, gestion des salles communales et communication

☎ 04.15.98.25.98

✉ associations@orgon.fr

Enseignement et jeunesse

◆ École maternelle Louis Rostand

✉ Route de Bazarde

☎ 04.90.73.05.48

◆ École élémentaire

✉ Route de Bazarde

☎ 04.90.73.00.63

◆ Collège Mont-Sauvy

✉ 11 avenue Lieut.-Col. Reynaud

☎ 04.90.73.39.70

◆ Crèche Le Relais des Bambins

✉ 19 bis chemin de la Mine

☎ 04.90.58.93.50

◆ Centre de Loisirs Lou Pitchoun

✉ Route de Bazarde

☎ 04.90.73.07.90

◆ Accueil Ados Main dans la Main

✉ Avenue de la Victoire

☎ 07.43.44.38.73

*Fai bon viéure
à Curgoun...*

